

À la recherche de l'Arlésienne : l'enseignement commercial en France (1800-1940)

Looking for a Fata Morgana. Business Education in France (1800-1940)

Auf der Suche einer Fata Morgana. Die kaufmännische Berufsausbildung in Frankreich (1800-1940)

Gérard Bodé



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoire-education/2588>

DOI : [10.4000/histoire-education.2588](https://doi.org/10.4000/histoire-education.2588)

ISSN : 2102-5452

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2012

Pagination : 43-89

ISBN : 978-2-84788-496-8

ISSN : 0221-6280

Référence électronique

Gérard Bodé, « À la recherche de l'Arlésienne : l'enseignement commercial en France (1800-1940) », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 136 | 2012, mis en ligne le 31 décembre 2014, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/2588> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.2588>

À la recherche de l'Arlésienne : l'enseignement commercial en France (1800-1940)

Gérard BODÉ

À partir de 1864, la formation professionnelle scolarisée porte en France le nom d'« enseignement technique industriel et commercial ». Dans cette expression qui, avec quelques nuances terminologiques, va s'imposer jusqu'en 1971 via la loi Astier de 1919, le terme qui pose problème est celui de commercial. *A priori*, sa signification semble évidente : est « commercial » tout ce qui a un rapport avec le commerce. Quant au commerce, depuis ses lointaines racines latines jusqu'à nos jours, sa définition n'a guère changé : le commerce est « l'activité qui consiste à échanger, ou à vendre et acheter des marchandises, produits, valeurs, etc. »¹. C'est déjà ce que l'on pouvait lire à la fin du XIX^e siècle dans le *Dictionnaire de pédagogie* de Ferdinand Buisson qui définissait les commerçants comme « ceux qui font profession d'acheter pour vendre, sans transformer le produit par la fabrication »². Néanmoins, cette activité polymorphe va de la petite échoppe urbaine de l'artisan jusqu'au commerce international. De plus, elle a connu une mutation notable au cours du temps, qui a fait évoluer les connaissances et compétences requises pour l'exercer.

Mais, au XVIII^e siècle déjà, et probablement antérieurement, comme le note Dominique Julia, « le négociant se distingue du simple marchand par la

1 Trésor de la Langue Française informatisée (TLFi) consultable en ligne : <atilf.atilf.fr>.

2 Ferdinand Buisson, *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*. Paris, Hachette, 1887, 2^e partie, t. 1, p. 455.

polyvalence de son activité, tant pour la nature des produits traités que pour celle des opérations qu'il conduit [...], par l'étendue de ses affaires (commerce extérieur, maritime et colonial – mais les négociants ne sont pas pour autant absents du commerce intérieur), par le niveau de sa fortune »³. De ce fait, l'activité commerciale semble bien se caractériser par deux volets, le commerce de voisinage (dans son quartier, sa ville, sa région) et le commerce de longue distance (national ou international). Or, dans ce monde pluriel, il paraît difficile de mesurer le rapport à l'enseignement professionnel, surtout si l'on tente de dépasser le niveau du discours. En d'autres termes, à qui s'adresse l'enseignement commercial? Au seul commerce de longue distance, qui nécessite des connaissances de correspondance commerciale, de droit des affaires, de change, etc.? Cela impliquerait que le commerce de proximité, quelquefois qualifié de « commerce d'épicier » ne requiert aucune formation spécifique et qu'il s'apprend sur le tas, au même titre que les professions agricoles.

Par ailleurs, une plongée dans les archives fait apparaître qu'à la suite de la spécialisation et de l'institutionnalisation de l'administration en charge de l'enseignement technique, l'expression d'« enseignement commercial » subit encore d'autres mutations sémantiques. Si les rapports de l'Exposition universelle de Paris de 1900 établissaient encore une distinction entre l'enseignement commercial et l'enseignement de la sténodactylographie⁴, au cours de l'entre-deux-guerres, la fusion de la sténographie dans cet enseignement est réalisée au point que l'expression d'« enseignement commercial » semble de plus en plus désigner la formation pour les diverses professions de ce qu'on appelle aujourd'hui le secteur tertiaire. Or ces métiers ne se trouvent pas dans le seul milieu du commerce : les employés de bureau, les comptables, les secrétaires, peuplent également les administrations ou les bureaux des entreprises industrielles. De plus, ils sont fortement féminisés et la question de la formation professionnelle sexuée, du rapport des femmes au travail salarié, se pose particulièrement pour cet enseignement.

L'enseignement commercial fait ainsi figure d'Arlésienne : toujours (ou presque toujours) associé à l'enseignement industriel dans un couple qui

3 Dominique Julia, « L'éducation des négociants français au XVIII^e siècle », in Franco Angiolini, Daniel Roche (dir.), *Cultures et formations négociantes dans l'Europe moderne*, Paris, Éd. de l'EHESS, 1995, p. 221.

4 Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, *Exposition universelle internationale de 1900 à Paris. Rapports du jury international* [par Paul Jacquemart]. Groupe I : *Éducation et enseignement. Cinquième partie – Classe 6 : Enseignement technique*, 2 vol., Paris, Impr. nationale, 1903.

semble indissociable, toujours objet de discours et de projets, mais rarement défini et pas toujours présent dans les plans d'études, au point qu'il semble quelquefois simplement désigner tout ce qui n'est pas industriel, agricole ou ménager, donc ce qu'on n'arrive pas à classer et à identifier ou, pour reprendre une formule de Delphine Gardey, pour désigner « l'autre de l'ouvrier »⁵. Les incertitudes sur la nature de cet enseignement n'ont pas été éclaircies par l'historiographie, car les rares monographies consacrées à des écoles de commerce s'attachent surtout aux établissements les plus prestigieux⁶. Ce n'est que récemment, notamment grâce à l'appréhension sexuée des formations commerciales, que l'angle d'attaque s'est modifié et qu'une autre réalité a émergé⁷. La chronologie même de cet enseignement est loin d'être établie, la tendance générale consistant à la calquer sur celle de l'enseignement industriel et à privilégier une vision institutionnelle de son développement en se fondant sur les seuls textes législatifs et réglementaires.

Comment appréhender cet enseignement au-delà des descriptions stéréotypées? L'objet de cet article consiste précisément à considérer les faits plutôt que les représentations. Pour échapper à la seule perspective réglementaire, le niveau des établissements est ici favorisé. L'article repose en effet sur le dépouillement des archives relatives à l'enseignement technique opéré par l'équipe de l'ancien Service d'histoire de l'éducation (SHE) dans le cadre du projet de constitution d'un répertoire des établissements d'enseignement technique⁸. À partir de ce matériau, on proposera, dans un premier temps, une statistique des écoles et une chronologie de leur développement. Dans un second temps, en partant d'une périodisation reposant sur l'apparition et l'affirmation

5 Delphine Gardey, *La dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureau, 1890-1930*, Paris, Belin, 2001, p. 20.

6 Marc Meuleau, *HEC 100 : 1881-1981. Histoire d'une grande école*, Jouy-en-Josas, Groupe HEC, 1981 ; André Grelon, « Le développement des écoles de commerce en France (1800-1914) et les relations avec les formations d'ingénieurs », in Monique de Saint Martin, Mihai Dinu Gheorghiu (dir.), *Les écoles de gestion et la formation des élites*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1997, p. 15-33 ; Philippe Maffre, *Les origines de l'enseignement commercial supérieur en France au XIX^e siècle*, thèse de doctorat, université Paris 1, 1983.

7 Marianne Thivend, « Les filles dans les écoles supérieures de commerce pendant l'entre-deux-guerres », *Travail, genre et sociétés*, n° 26, 2011, p. 129-146.

8 Gérard Bodé, « Constitution d'un atlas-répertoire des établissements d'enseignement technique de 1789 à 1945 », *Histoire de l'éducation*, n° 66, mai 1995, p. 201-207. À ce jour, trois volumes ont déjà été publiés : Gérard Bodé, Huvert Vènes, *Les établissements d'enseignement technique en France, 1789-1940. Tome 1 : la Corrèze*, Saint-Fons, INRP, 2004 ; Gérard Bodé, Élisabeth Foltz-Gaveau, *Les établissements d'enseignement technique en France, 1789-1940. Tome 2 : le Lot*, Lyon, INRP, 2005 ; Gérard Bodé, Pierre Le Buhan, *Les établissements d'enseignement technique en France, 1789-1940. Tome 3 : les Côtes-d'Armor*, Lyon, INRP, 2006.

des filles dans cet enseignement et en mettant l'accent sur la comparaison entre ses versions masculine et féminine, les diverses catégories d'établissements découlant de cette approche seront analysées afin de déterminer la nature et les finalités de cet enseignement. Enfin, on terminera par un rapide examen des matières enseignées, tant pour les garçons que pour les filles.

I – La nébuleuse de l'enseignement commercial français et les aléas de sa construction

1 – Des difficultés de comptabiliser les écoles de commerce

Paradoxalement, l'enseignement commercial constitue sans doute la forme la plus précoce d'enseignement professionnel en Europe occidentale. Aux XII^e et XIII^e siècles, durant la période quelquefois qualifiée de « révolution commerciale »⁹, les grandes organisations marchandes, comme la Hanse, les marchands lombards et toscans et les marchands du sud de l'Allemagne, théorisent les aspects de leur activité professionnelle, notamment la tenue des livres et la comptabilité, la correspondance commerciale ou les pratiques bancaires¹⁰. Pour former les jeunes marchands, des cours sont ouverts dans certains comptoirs, comme à Bergen, Oslo, Londres ou Novgorod pour la Hanse, ou encore à Venise au sein du *Fondaco dei Tedeschi* des marchands allemands. Au cours des XVI^e et XVII^e siècles, avec la réorganisation de l'activité commerciale, l'apparition de politiques commerciales nationales consécutive à l'ouverture vers le Nouveau Monde, ces centres de formation disparaissent et les commerçants se plient à l'organisation corporatiste dominante qui régleme le commerce urbain. Pourtant dès la fin du XVII^e siècle en Angleterre, puis vers le milieu du XVIII^e siècle en France et en Allemagne, de nouvelles écoles commerciales apparaissent¹¹. Ces écoles sont néanmoins encore rares et l'enseignement commer-

9 Robert Sabatino Lopez, Jean-Pierre Delumeau, *La Révolution commerciale dans l'Europe médiévale*, Paris, Aubier Montaigne, 1974; Jacques Le Goff, *Marchands et banquiers du Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 2011, p. 15-17; Peter Spufford, *Power and Profit. The Merchant in Medieval Europe*, Londres, Thames et Hudson, 2006, p. 1-24.

10 Peter Spufford, *Power and Profit...*, *op. cit.*, p. 25-34; Jacques Le Goff, *Marchands et banquiers...*, *op. cit.*, p. 32-40 et 107-111.

11 Franco Angiolini, Daniel Roche (dir.), *Cultures et formations négociantes...*, *op. cit.* Voir en particulier : Jochen Hoock, « L'enseignement commercial anglais au XVIII^e siècle », p. 159-174 et Dominique Julia, « L'éducation des négociants français au XVIII^e siècle », p. 215-256.

cial paraît avoir été surtout prodigué, pour la transmission des connaissances les plus élémentaires, dans les écoles de type « secondaire »¹² ou « primaire »¹³.

Vers 1800, le terrain n'est donc pas vierge mais les établissements sont peu documentés et les archives dispersées. Afin de repérer ces établissements pour la période 1800-1940, des dépouillements systématiques ont été menés dans les archives de 36 départements¹⁴. Y ont été recensés tous les établissements dont les archives affirment qu'ils ont délivré un enseignement commercial. Leur nombre se monte à 866 mais ce chiffre est probablement inférieur à la réalité. En effet, cette recherche menée depuis plusieurs années n'est pas terminée dans tous les départements et l'information se révèle quelquefois lacunaire, notamment pour les périodes de la Restauration et de la monarchie de Juillet ou pour les très petits établissements dont les archives sont plus rares.

Pour fixer la chronologie de l'évolution de l'enseignement commercial, deux ensembles statistiques ont été élaborés : une statistique des créations d'écoles (figure 1) et une autre prenant en compte leur période d'activité (figure 2). La première se fonde sur la date de création (ou de première mention) de chaque école et totalise le nombre d'écoles apparues chaque année. Afin de déterminer l'offre scolaire, la seconde introduit la longévité des établissements en répertoriant, année par année, le nombre d'établissements existants. Il convient cependant de signaler les limites de ces données : les dates de création et de fermeture ne sont pas toujours connues. Certaines écoles ont pu fonctionner bien avant qu'elles n'apparaissent dans les archives ou bien après leur dernière mention. De plus, la taille de ces établissements est très variable. Faute de séries continues, il n'a pas été possible de prendre en compte les effectifs des diverses écoles.

12 Dominique Julia, « L'éducation des négociants français au XVIII^e siècle », art. cit.

13 André Prévot, *L'enseignement technique chez les Frères des Écoles chrétiennes au XVIII^e et au XIX^e siècles*, Paris, Liget, 1964. Voir notamment le chapitre consacré à Marseille.

14 L'enquête porte sur les départements suivants : Aube, Bouches-du-Rhône, Charente-Maritime, Corrèze, Côte-d'Or, Côtes-d'Armor, Dordogne, Doubs, Haute-Garonne, Gironde, Hérault, Ile-et-Vilaine, Isère, Jura, Loire, Loire-Atlantique, Lot, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Pyrénées-Orientales, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Savoie, Haute-Savoie, Seine-Maritime, Somme, Vendée, Var, Vaucluse, Vosges, Territoire de Belfort et Yonne. L'équipe de recherche était composée de Gérard Bodé, Gérard Barbier, Michel Besnier, Jean-Pierre Bossan, Jean-Pierre Charroin, Dominique Desvignes, Alexandre Dumez, Guy Dumez, Colette Landrot, Michel Combet, Daniel Coulot, Gilles Darier, Élisabeth Foltz-Gaveau, Georges Hanne, Nicole Joly, Philippe Lacombrade, Pierre Le Buhan, Yolande Le Gallo, François Macé, Philippe Marchand, Michèle Martineau, Michel Mieussens, Jean-Marc Olivier, Jacques Petot, Bernard Régaudiat, Bernard Romain, Thierry Thoreau et Hubert Vènes.

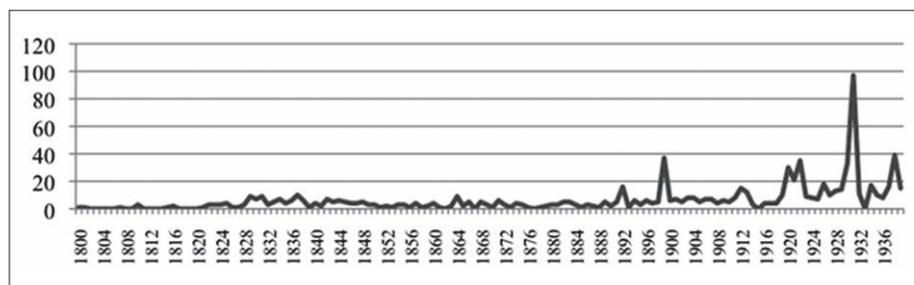


Figure 1. Nombre total d'écoles ouvertes par année

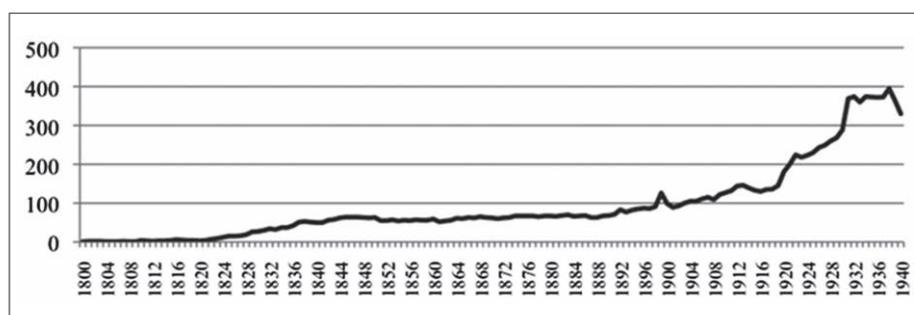


Figure 2. Nombre total des écoles en activité

En s'appuyant sur des établissements phares, l'historiographie souligne généralement trois moments majeurs : 1820 avec la création de l'école spéciale de commerce de Paris, 1863 avec l'ouverture de l'école commerciale de la Chambre de commerce de Paris, et les années 1870-1880 avec le développement des écoles supérieures de commerce (ESC). Or la première courbe indique que le nombre de créations annuelles reste à peu près uniforme durant toute la période : avant 1920, sauf quelques exceptions, le nombre de créations ne dépasse pas les dix écoles par année ; entre 1920 et 1940, il se situe entre dix et quarante, avec quelques creux conjoncturels (crise financière entre 1923 et 1925, crise économique en 1933 et politique en 1936). La courbe ne laisse donc apparaître qu'un seuil, à partir de 1920. Il faut aussi noter trois artefacts documentaires : la flambée apparente des écoles dites « commerciales » des Frères des écoles chrétiennes en 1899 est produite par la prise en compte de l'enquête réalisée par le ministère du Commerce et de l'Industrie pour

l'Exposition universelle de Paris¹⁵ qui recense ces établissements généralement difficiles à repérer. Seule une dizaine d'entre eux a pu être retrouvée, avec la date de création effective, grâce aux dépouillements du SHE. Le pic de 1930, concernant les sections commerciales des EPS, est dû à leur recensement dans *l'Annuaire général de l'Université et de l'enseignement français* entre 1930 et 1940¹⁶. Ici encore, certains établissements ont été repérés et leur création replacée à la bonne date, mais pour le plus grand nombre, seules les indications de *l'Annuaire* sont disponibles. Enfin, un annuaire des écoles Pigier¹⁷ signale tous les établissements du groupe existant en 1938, mais la plupart n'ont pu être retrouvés dans les archives. Deux autres poussées de la courbe s'expliquent par la conjoncture : en 1892-1893, c'est la création et l'ouverture des écoles pratiques de commerce et d'industrie (EPCI); en 1920-1922 ce sont les cours professionnels obligatoires (CPO) créés dans le cadre de la loi Astier, et encore, seuls les cours commerciaux ont été retenus ici. Le chiffre réel est sans doute supérieur car de nombreux départements ne conservent que des dossiers incomplets de ces cours.

La seconde courbe, qui représente l'évolution du nombre des écoles en activité, révèle une croissance progressive et continue mais sans véritable accélération. Jusqu'en 1830, moins d'une trentaine d'écoles sont en activité au même moment. Un premier palier est décelable sous la monarchie de Juillet; entre 1837 et 1890, on compte chaque année entre cinquante et soixante-dix écoles en activité. Un second mais modeste palier apparaît dans les années 1890 quand le nombre des écoles en activité se situe entre soixante-dix et cent, suivi par une montée permanente au cours des années 1900-1919 (entre cent et deux cents écoles) et enfin une croissance affirmée (mais très heurtée) durant l'entre-deux-guerres. Ce dernier phénomène peut s'expliquer par deux facteurs : d'une part, la réelle croissance du nombre des écoles en activité (surtout avec le développement des EPCI, des CPO, ou encore des cours de sténodactylographie); d'autre part, une plus grande visibilité de ces écoles, la direction de l'Enseignement technique gagnant en efficacité, notamment

15 Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes. Direction de l'Enseignement technique, du personnel et de la comptabilité, *L'Enseignement technique en France : étude publiée à l'occasion de l'exposition de 1900*, 5 vol., Paris, Impr. nationale, 1900.

16 *Annuaire général de l'Université et de l'enseignement français*, Paris, L'Information universitaire, 1930-1940. Un volume est publié par année jusqu'en 1944.

17 Établissements Pigier, *1^{ers} Cours pratiques de commerce [...]. Programme général*, Paris, Pigier, 1938. Un exemplaire est conservé aux Archives municipales (AM) de Sarreguemines, 14 R 4.

grâce à la perception de la taxe d'apprentissage¹⁸. Nous sommes bien mieux renseignés sur cette période que sur les périodes précédentes.

Ces courbes concernent l'ensemble des écoles, mais qu'en est-il des écoles accueillant des filles ? La courbe ci-dessous (figure 3) tente de recenser, entre 1851 et 1940, les diverses écoles de filles ou mixtes en activité. Outre les réserves déjà émises précédemment, cette statistique se heurte à des contraintes supplémentaires. D'une part, pour de nombreuses écoles, l'indication du sexe des élèves n'est pas mentionnée. D'autre part, la date d'arrivée des filles dans des écoles ou cours jusque-là exclusivement masculins n'est pas toujours attestée avec précision.

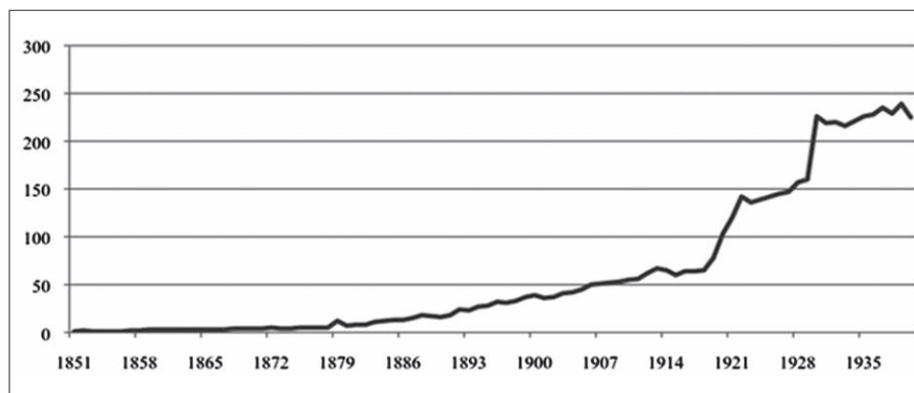


Figure 3. Écoles de filles et mixtes en activité, 1851-1940.

Par rapport à la courbe du nombre total d'écoles en activités (figure 2), celle des écoles de filles et mixtes suit la même évolution. Néanmoins, la progression des écoles de filles et mixtes se sent plus nettement au cours des années 1880-1890, tandis que le nombre total d'écoles en activité demeure stable. En revanche, la poussée observée à partir des années 1920 est parallèle. Si l'on distingue les écoles de filles et les écoles mixtes, c'est-à-dire accueillant des garçons et des filles soit dans des sections séparées, soit ensemble, on constate

18 Odette Hardy-Hémery, « Les milieux patronaux du Nord et la question de la taxe d'apprentissage dans les années 1920 », in Gérard Bodé, Philippe Marchand (dir.), *Formation professionnelle et apprentissage (XVIII^e-XX^e siècles)*, Lille, Revue du Nord ; Paris, INRP, 2003, p. 233-249 ; Marianne Thivend, « Les formations techniques et professionnelles entre l'État, la ville et le patronat : l'emploi de la taxe d'apprentissage à Lyon dans l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement social*, n° 232, 2010, p. 9-27 ; Stéphane Lembré, *L'école des producteurs. Aux origines de l'enseignement technique en France (1800-1940)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 249-256.

que jusqu'en 1929, les écoles mixtes sont plus nombreuses que les écoles de filles. La tendance s'inverse à partir de 1930 : on compte plus d'écoles de filles en activité que d'écoles mixtes.

2 – Quelles écoles et pour quoi faire ?

L'enseignement commercial est délivré dans des établissements de nature et de statut variés. Je les ai répartis en trois groupes : les écoles qui délivrent exclusivement un enseignement commercial ; les écoles techniques qui délivrent un enseignement industriel *et* commercial ; les écoles « généralistes » de type « primaire » ou « secondaire » qui ont imprimé une orientation commerciale à leur cursus, ou à une partie de leur cursus (pensions et institutions privées, cours spéciaux des collèges et lycées, écoles primaires supérieures [EPS] créées dans le cadre de la loi Guizot, enseignement secondaire spécial, EPS et cours complémentaires de la Troisième République avec section commerciale, etc.).

Les 866 écoles recensées se répartissent ainsi :

- 290 écoles et cours de commerce ;
- 233 écoles et cours techniques ;
- 343 écoles et cours généralistes.

Chaque groupe a pu ensuite être décomposé en sous-groupes en fonction du statut et des finalités des écoles.

	Nombre	%
Écoles et cours de commerce	169	58,3
Écoles et cours de sténodactylographie	65	22,4
Écoles et cours de comptabilité et tenue des livres	24	8,3
Écoles et cours de banque	12	4,1
Cours de législation et de droit commercial	7	2,4
Écoles et cours de langues	5	1,7
Écoles et cours de vente et représentation	5	1,7
Cours de sciences appliquées au commerce	2	0,7
Cours d'assurances	1	0,4

Tableau 1. Écoles et cours de commerce

Parmi les écoles et cours de commerce (tableau 1), les établissements les plus nombreux sont ceux qui prétendent délivrer un enseignement commercial complet. Ils représentent presque 60 % des écoles. En second lieu, on trouve les écoles et cours de sténodactylographie, presque 22 % de l'échantillon, qui se développent surtout à partir des années 1890. La troisième catégorie – loin derrière les deux premières – est constituée par les cours et écoles de comptabilité et de tenue des livres. Ceux-ci se maintiennent durant toute la période, mais sont surtout présents sous la monarchie de Juillet. Ces cours semblent correspondre à un état ancien de la science commerciale, développé à partir de la « révolution commerciale » du XIII^e siècle, qui s'est maintenu jusque vers le milieu du XIX^e siècle. Cet état de la science commerciale correspond aussi aux enseignements délivrés dans les cours spéciaux des collèges ainsi que dans les pensionnats privés.

	Nombre	%
Cours du soir	95	40,8
Écoles pratiques de commerce et d'industrie	93	39,9
Écoles professionnelles diverses	38	16,3
Écoles nationales professionnelles	7	3

Tableau 2. Écoles techniques

Le groupe des écoles et cours techniques (tableau 2) est dominé par les divers cours du soir (Associations polytechnique et philotechnique, Société d'enseignement professionnel du Rhône [SEPR], CPO, etc.) et les EPCI (auxquels on peut ajouter les sept écoles nationales professionnelles [ENP] avec section commerciale).

	Nombre	%
Écoles primaires supérieures de la Troisième République	154	44,9
Pensions et institutions privées	78	22,8
Cours spéciaux des collèges et lycées	56	16,3
Écoles primaires supérieures 1834-1870	30	8,7
Cours complémentaires et écoles primaires élémentaires	25	7,3

Tableau 3. Écoles généralistes

Enfin, pour ce qui est des écoles généralistes (tableau 3), la part prépondérante des EPS de la Troisième République apparaît nettement. Depuis les travaux de Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie, leur rôle dans le développement de l'enseignement technique ne constitue plus un mystère¹⁹. Pour l'enseignement commercial, il serait peut-être nécessaire d'affiner le tableau en distinguant les écoles avec des sections commerciales institutionnalisées, celles avec des cours commerciaux « officieux » et celles avec des cours spécialisés (sténographie, comptabilité). Cette distinction n'est pas toujours aisée à établir car l'ouverture officielle d'une section est généralement précédée par plusieurs années d'existence effective de cours commerciaux ou spécialisés.

La place des pensions et institutions privées apparaît aussi clairement ici. Quant aux collèges et lycées, il a paru préférable de regrouper les cours spéciaux, les sections d'enseignement spécial de 1847 et celles d'enseignement secondaire spécial créées par Duruy, car le glissement d'une structure vers l'autre s'opère assez naturellement, en sachant néanmoins que la transition entre les deux a souvent été opérée *via* les EPS annexées. En raison de la complexité des classements d'archives, ces enseignements n'ont pas toujours été bien identifiés. On peut supposer qu'un examen plus attentif des dossiers des archives départementales, complété par la documentation conservée aux Archives nationales, modifierait notre vision. Il en va de même pour les EPS issues de la loi Guizot. L'enquête dans les divers départements a permis de constater que les archives départementales conservaient généralement très peu de données sur ces écoles. Aux Archives nationales, en revanche, il existe plusieurs liasses sur les EPS de province mais elles ne vont guère au-delà de 1845. Les cours complémentaires (CC) constituent une autre inconnue. Dans certains départements, ils sont bien documentés mais les archives sont généralement peu bavardes quant au contenu réel des enseignements.

II – Des filles et des garçons dans l'enseignement commercial

Le recensement statistique et cette typologie ne permettent pas de déterminer la nature, le contenu et les finalités de l'enseignement commercial et, surtout, ils ne nous renseignent pas sur la place respective des garçons et des

19 Jean-Pierre Briand, Jean-Michel Chapoulie, *Les collèges du peuple : l'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, Paris, INRP, CNRS, ENS Fontenay-Saint-Cloud, 1992. Nouv. éd. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

filles. Il importait de pousser plus loin l'examen en s'appuyant prioritairement sur les archives propres aux établissements. C'est-à-dire que ne seront pas privilégiés les programmes généraux établis par l'administration, y compris quand les sources mentionnent, ce qui est assez fréquent, que « le programme officiel a été suivi », mais plutôt les indications émanant de correspondances ou de rapports des chefs d'établissements, professeurs ou inspecteurs, même s'il est évident que ces documents ne donnent aussi souvent qu'une vision trop idéalisée. 126 programmes d'écoles ont été analysés. Les matières enseignées, en dépit des interrogations qu'elles peuvent susciter dans le contexte de l'enseignement technique et des inévitables limites de cette approche, sont utilisées comme principal marqueur. L'objectif est de noter ce que l'on enseignait dans ces différentes catégories d'écoles, donc ce que l'on pouvait comprendre comme « commercial », et surtout d'évaluer si cet enseignement différait selon qu'il s'adressait aux garçons ou aux filles.

Pour cela, trois périodes successives ont été distinguées : de 1800 à 1850, seuls les garçons sont concernés ; de 1851 à 1914, le public féminin apparaît et se développe ; de 1915 à 1940, se pose la question de la place respective des garçons et des filles face à la poussée des effectifs féminins dans certaines catégories d'écoles. Les deux césures chronologiques s'appuient, d'une part, sur l'apparition des premières écoles commerciales de filles vers 1850-1860 et, d'autre part, sur l'entrée des filles dans les ESC au moment de la Grande Guerre et sur la promulgation de la loi Astier, « charte de l'enseignement technique ».

1 – Le temps des garçons, 1800-1850

Les établissements de la première période, à savoir les pensions et institutions privées, les EPS, les cours spéciaux et l'enseignement spécial des établissements secondaires, ainsi que les premières écoles techniques et notamment de commerce étaient exclusivement masculins. Néanmoins, les filles ne sont pas entièrement absentes de ce « temps des garçons » puisqu'elles sont mentionnées dans certains cours du soir dès la monarchie de Juillet. Ce n'est cependant qu'à partir du Second Empire qu'un véritable enseignement commercial féminin commence à apparaître.

1.1 – Les écoles généralistes

Chronologiquement, les premiers types d'établissements prodiguant un enseignement commercial sont des établissements généralistes de type secon-

taire (les pensions et institutions) ou primaire (par exemple les cours des Frères des écoles chrétiennes). Ils sont surtout visibles durant la période qui va de la Restauration au Second Empire, donc avant qu'une véritable réflexion sur l'opportunité et la finalité d'un enseignement technique ne soit posée. Certains sont déjà signalés avant la Révolution. D'autres apparaissent au cours des années 1820 et 1830, sans doute pour combler un vide de plus en plus évident auquel les pouvoirs publics tenteront de répondre avec l'instauration des cours spéciaux des lycées et collèges, des EPS puis de l'enseignement secondaire spécial²⁰. À côté ou à la place de l'encadrement pédagogique des élèves de l'enseignement classique en dehors des classes, certaines pensions et institutions ont pu développer une offre susceptible d'intéresser les couches de la société que Guizot désignait comme les « classes moyennes », peu attirées par les humanités classiques et soucieuses de bénéficier d'une éducation supérieure à l'enseignement élémentaire²¹.

À Rouen, diverses pensions de ce type sont signalées à partir de 1780. Les archives fournissent les programmes de quelques établissements pour l'année 1810²² : tenue des livres, changes, écritures anglaise et française, calcul, langues vivantes (anglais, allemand, italien et portugais). Ces établissements disparaissent entre 1820 et 1825 et sont remplacés par une nouvelle génération de pensions qui se regroupent dans une *Société des chefs d'institutions et maîtres de pensions*. Toutes ces pensions ne semblent guère prospères et paraissent surtout attirer une clientèle étrangère à la ville qui ne fréquente pas le collège royal. La pension Payrault²³, fondée en 1828, fait preuve de plus d'ambition et prétend développer un véritable enseignement commercial, au point de s'intituler Institut de commerce à partir de 1830, mais son cursus de trois années présente un caractère commercial restreint.

À Marseille, le pensionnat classique et commercial Sauze n'est attesté que pour la seule année 1831²⁴. Il est structuré en trois sections, dont une com-

20 Jean-Michel Chapoulie, « L'enseignement primaire supérieur de la loi Guizot aux écoles de la III^e République » *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 36, juillet-septembre 1989, p. 413-437; Jean-Michel Chapoulie, *L'École d'État conquiert la France. Deux siècles de politique scolaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 76-77.

21 Philippe Savoie, *La construction de l'enseignement scolaire (1802-1914). Aux origines d'un service public*, Lyon, ENS Éd., 2013, p. 115-138.

22 Archives départementales (AD) de la Seine-Maritime, 1 T 578.

23 AD Seine-Maritime, 1 T 980.

24 Bibliothèque municipale de Marseille, 13156.

merciale. Les connaissances relatives au commerce comprennent l'étude des marchandises et des produits naturels, la tenue des livres et les règles de la comptabilité, l'étude de la législation spéciale qui doit le régir comme négociant. Certains cours généraux (histoire, géographie, littérature, grammaire) sont communs aux sections classiques et commerciales pour éviter que le négociant se renferme « exclusivement dans les études ayant rapport au commerce ».

Néanmoins, l'offre de cours « pratiques » ne se limite pas aux seules pensions et institutions privées. Dans le rapport au roi précédant l'ordonnance du 26 mars 1829 qui autorise justement, dans son article 19, l'ouverture de « cours spécialement destinés aux professions industrielles et manufacturières » dans les pensions et institutions, Vatimesnil signale que « dans quelques collèges royaux ou communaux », on a déjà établi « des sections particulières d'élèves qui étudient d'une manière spéciale les sciences et leur application à l'industrie, les langues modernes, la théorie du commerce, le dessin, etc. »²⁵. Leur enseignement doit porter sur les matières scientifiques appliquées à l'industrie, les langues vivantes, la théorie du commerce et le dessin. La prise en compte de ces enseignements par l'historiographie est assez récente²⁶. *A priori*, leurs programmes ne paraissent guère différer de ceux des pensions privées (comptabilité, tenue des livres, arithmétique commerciale, droit commercial, langues). Les archives, comme à Rouen ou à Nantes, font d'ailleurs allusion à la concurrence entre les deux types d'établissements. Concurrence souvent fatale : à Rouen, ce sont les pensionnats privés qui souffrent, tandis qu'à Nantes, en 1833, c'est le cours spécial qui doit se restructurer faute d'effectifs suffisants. L'enseignement secondaire spécial instauré par Duruy en 1864 se situe dans la continuité de ces cours²⁷. Le programme national d'enseignement commercial est cependant assez réduit puisqu'il se limite à la comptabilité, à un peu d'arithmétique et aux langues.

25 *Bulletin universitaire*, t. 1, 1830, p. 176-185. Sur cette question, voir Bruno Belhoste, « Les caractères généraux de l'enseignement secondaire scientifique de la fin de l'Ancien régime à la Première Guerre mondiale », *Histoire de l'éducation*, janvier 1989, n° 41, p. 3-45; Jean-Michel Chapoulié, *L'École d'État...*, *op. cit.*, p. 75-82.

26 Philippe Marchand, « Une nouvelle donne sous la Restauration et la monarchie de Juillet. Les cours spéciaux des collèges dans l'académie de Douai », *Histoire de l'éducation*, n° 131, juillet-septembre 2011, p.5-26.

27 À ce jour, l'enseignement secondaire spécial reste encore insuffisamment étudié. On peut signaler Charles Rodney Day, « Technical and Professional Education in France: the Rise and Fall of l'Enseignement secondaire spécial, 1865-1902 », *Journal of Social History* 1972-1973, vol. 6, p. 177-201 et François Soulard, *La mise en place des formations intermédiaires en chimie appliquée au XIX^e siècle : de Jean-Antoine Chaptal à Victor Duruy (1800-1869)*, thèse de doctorat, université de Nantes, 2006, p. 341-375 : « Le Second Empire et l'enseignement secondaire spécial ».

Les EPS instaurées par la loi Guizot répondaient à une demande d'instaurer une école intermédiaire²⁸, dans la même logique sociale que pour les cours spéciaux mais avec la volonté de rattacher cet enseignement au primaire et non au secondaire. Les programmes officiels sont connus : si l'article 1^{er} de la loi qui énumère les matières à enseigner en plus de l'enseignement primaire élémentaire ne mentionne ni la comptabilité ni la tenue des livres, son dernier paragraphe précise cependant que « selon les besoins et les ressources des localités, l'instruction primaire pourra recevoir les développements qui seront jugés convenables »²⁹. La circulaire du 15 novembre 1833 signale que le programme peut être étendu à d'autres matières « pour rendre les écoles primaires supérieures accessibles aux besoins des diverses localités, des diverses classes de la population, et propres à combler ainsi, en partie du moins, la lacune que laissent dans notre système d'éducation nationale les établissements d'instruction classique »³⁰. Une circulaire ultérieure de Salvandy, du 24 décembre 1838, relative à l'organisation d'un enseignement industriel pour l'Instruction publique³¹, établit une liste des matières à développer dans les EPS en application de l'article 1^{er} de la loi Guizot : y figurent notamment la tenue des livres en partie double et les cours de change, ainsi que l'économie rurale et domestique. Dans certaines écoles dont le programme d'études est conservé, aucun enseignement commercial n'est mentionné et ailleurs, les matières à caractère commercial, pour lesquelles aucun descriptif détaillé n'a pu être trouvé, se limitent à des notions très générales (commerce, tenue des livres, comptabilité et langues). La comptabilité et la tenue des livres sont prodiguées dans la plupart des établissements et semblent constituer, ici aussi, le cœur de l'enseignement commercial.

1.2 – Les écoles et cours d'enseignement technique

À la fin du XVIII^e siècle et durant les trois premières décennies du XIX^e siècle, quand les écoles d'enseignement technique étaient rares et généralement spécialisées, la forme la plus usuelle d'enseignement technique était

28 Jean-Michel Chapoulie, « L'enseignement primaire supérieur de la loi Guizot », art. cit.

29 *Bulletin universitaire*, n° 57, 1833, p. 231.

30 Octave Gréard, *La législation de l'instruction primaire en France depuis 1789 à nos jours : recueil des lois, décrets, ordonnances, arrêtés, règlements [...]. Tome 2 : de 1833 à 1847*, Paris, Delalain, 1889, p. 79.

31 *Circulaires et instructions officielles relatives à l'Instruction publique. Tome 2 : 1831-1839*, Paris, Delalain, 1865, p. 704.

constituée par les cours du soir. En cette période où l'enseignement primaire était en phase d'institutionnalisation, ces cours ne s'adressaient pas à des élèves mais à des apprentis et à des ouvriers déjà impliqués dans le monde du travail. Ces cours étaient organisés et portés par des individus isolés, des associations comme la *Société des lettres, sciences et arts et d'agriculture de Metz*³² ou la *Société industrielle de Mulhouse*³³, voire des chefs d'entreprise. L'enseignement était exclusivement théorique. Les plus importants se sont dotés d'un cursus pluriannuel tandis que les plus modestes prodiguaient un enseignement annuel changeant en fonction du public. Cet enseignement visant principalement les artisans urbains recouvrait l'ensemble des activités professionnelles du moment. L'enseignement commercial n'y occupait qu'une place restreinte, l'opinion de l'époque considérant généralement que le commerce ne requérait aucune formation particulière et s'apprenait sur le tas dans la boutique ou l'échoppe³⁴.

Dans les cours industriels fonctionnant à Metz entre 1825 et 1835, l'enseignement commercial n'apparaissait que dans un cours d'arithmétique appliquée à l'industrie et au commerce, à raison d'une leçon par semaine entre 1825 et 1827. Après la restructuration des cours en octobre 1828, avec l'instauration d'un cursus sur quatre années, ces leçons ne sont délivrées qu'en troisième année et limitées à la seule arithmétique commerciale, un cours spécial ayant été ouvert pour l'arithmétique industrielle. Le programme de 1828 prévoit l'étude des matières suivantes : règles d'escompte, d'intérêt simple et d'intérêt composé, annuités, rentes viagères, établissement de tontines et des caisses d'épargne, change intérieur, change extérieur.

Les cours du soir ouverts à Paris par l'*Association polytechnique* en 1830, puis l'*Association philotechnique* en 1848, ne réservaient qu'une faible place aux enseignements commerciaux. Le compte-rendu des activités de l'*Association polytechnique* pour l'année 1833 ne mentionne aucun cours commercial, tout au plus un cours d'arithmétique destiné à tous ceux qui travaillent dans

32 Gérard Bodé, « Développement local, partenariat et alternance au XIX^e siècle : les cours industriels pour ouvriers et apprentis », in François Cardi, André Chambon (dir.), *Métamorphose de la formation. Alternance, partenariat et développement local*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 53-71 ; François Vatin, *Morale industrielle et calcul économique dans le premier XIX^e siècle. L'économie industrielle de Claude-Lucien Bergey (1787-1863)*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 108-127.

33 Florence Ott, *La Société industrielle de Mulhouse, 1826-1876. Ses membres, son action, ses réseaux*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1999, notamment p. 480-487.

34 Bert de Munck, Steve Kaplan, Hugo Soly (dir.), *Learning on the shop floor: historical perspectives on apprenticeship*, New York/Oxford, Berghahn Books, 2007.

le commerce et l'industrie³⁵. Néanmoins, au cours de la même année 1833, un cours de comptabilité pour les femmes est programmé³⁶. Divers cours de comptabilité, tant pour les hommes que pour les femmes, semblent s'être maintenus jusqu'au Second Empire³⁷. À Rouen, la *Société libre d'émulation pour le commerce et l'industrie* organise à partir de 1834 trois cours gratuits les dimanche après-midi dont un cours de droit commercial, suivi par 71 auditeurs, et un cours de tenue des livres pour le commerce, fréquenté par 92 auditeurs. En 1842, sont assurés un cours de droit commercial, un cours de tenue des livres et un cours de comptabilité commerciale. La formation « commerciale » est complétée par des notions de droit et de procédure³⁸.

À côté des cours du soir, dès la Restauration et la monarchie de Juillet, des établissements tant publics que privés ont été ouverts dans plusieurs villes de France. L'école industrielle municipale de Metz (1835-1870)³⁹ prend la succession des cours pour ouvriers évoqués plus haut. L'enseignement commercial se réduit au français (pour la correspondance), à la tenue des livres et à l'allemand (langue du pays voisin). À Marseille, en 1847, le cursus du pensionnat commercial et industriel Jaubert est pluriannuel⁴⁰. Organisées selon une structure proche de celle des collèges, les matières générales (littérature, arts, sciences) y occupent plus de place que la formation professionnelle. La formation commerciale est restreinte aux langues vivantes dont la connaissance « facilite les opérations commerciales ». En revanche, l'école de commerce et des arts industriels de Justin Laurens, à Marseille⁴¹, se veut résolument pratique. En 1855, son cursus est de trois ans : les deux premières années sont assez générales mais la troisième année est divisée en deux cours, un cours industriel et un cours commercial, qui délivrent des leçons théoriques professionnelles.

35 Association polytechnique, *Comptes rendus trimestriels. 1833*, Paris, [Impr. de Guireaudet], 1833.

36 Michel Chevalier (dir.), *Exposition universelle de 1867 à Paris. Rapports du jury international [...] Tome treizième, groupe X. Classes 89 à 95*, Paris, Impr. impériale, 1868, p. 331.

37 Gérard Bodé, « Les associations polytechnique et philotechnique entre 1830 et 1869 », in Bruno Belhoste, Francine Masson, Antoine Picon (dir.), *Le Paris des polytechniciens. Des ingénieurs dans la ville. 1794-1994*, Paris, Délégation à l'action artistique de la ville de Paris, 1994, p. 63-67.

38 André Dubuc, « Les cours techniques de la Société libre d'émulation de la Seine-Maritime », *Cahiers d'histoire de l'enseignement* (Rouen), 1973, n° 1, p. 65-76. Pour les indications relatives à ces cours, cf. *Bulletin de la Société libre d'émulation de Rouen, 1837-1854*.

39 AM Metz, 1 R (1800-1870) 388-400; AD Moselle, 2 T 36.

40 AD Bouches-du-Rhône, 30 F 19.

41 *Ibid.*

1.3 – Les écoles de commerce

La création à Paris, en 1820, de l'école spéciale de commerce constitue la première date importante dans l'histoire de l'enseignement commercial français. Dans les faits, d'autres écoles existaient antérieurement, notamment dans les grandes villes marchandes comme Bordeaux, mais les archives ne sont guère bavardes à leur sujet (école de théorie commerciale de Bordeaux, créée sous l'an X et attestée jusqu'en 1839 comme « école spéciale de commerce », école de commerce Roumy de Metz, attestée entre 1815 et 1842, etc.). Mais si l'école spéciale de commerce de Paris n'est pas la plus ancienne, elle se distingue par un programme particulièrement complet : « le programme, outre une série de connaissances vraiment commerciales, comme la tenue des livres, l'étude des changes et arbitrages, la correspondance commerciale, l'étude des matières premières du commerce, le droit commercial, la géométrie commerciale, les langues étrangères, l'arithmétique appliquée, l'écriture, etc., comportait une partie essentiellement industrielle comme la géométrie, la mécanique, le dessin, la physique appliquée à l'industrie, la chimie minérale et organique, la technologie, etc. [...] L'enseignement était divisé en trois classes, comportant chacune un *comptoir* »⁴². Son impact sur le pays est réel et son programme semble avoir servi de référence. Dans les années qui suivent sa création, pour les seuls départements concernés ici, trois écoles du même nom sont fondées à Marseille (1821 ; attestée jusqu'en 1830), Lyon (1822 ; attestée jusqu'en 1829) et Troyes (1823 ; attestée jusqu'en 1861).

L'école de Marseille accueille 85 élèves dont la moitié de pensionnaires⁴³. Elle compte alors 14 professeurs enseignant les matières suivantes : calligraphie, mathématiques théoriques et appliquées, tenue des livres, géographie et histoire naturelle, histoire, langue française, rhétorique, langues étrangères (allemand, anglais, espagnol, italien, grec moderne), chimie appliquée aux arts, éléments de droit commercial. Le cursus est de quatre ans, voire de six pour les élèves qui ne savent ni lire ni écrire et qui doivent d'abord être alphabétisés. À l'école de Lyon, « on [...] enseigne tout ce qui est utile de savoir pour comprendre et conduire habilement les affaires »⁴⁴. L'emploi du temps de l'année 1825 prévoit un cours de tenue des livres (2 heures hebdomadaires)

42 Alfred Renouard, *Histoire de l'école supérieure de commerce de Paris (1820-1898)*, Paris, Union amicale des anciens élèves de l'école supérieure de commerce, 1898, p. 14-15.

43 Archives de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille, MK 2331.

44 L'école est connue par un dossier conservé aux AD Bas-Rhin, 13 M 3.

et divers cours de 1 heure 30 hebdomadaire chacun (écriture professionnelle, arithmétique appliquée au commerce, droit commercial, histoire, géographie et statistiques commerciales). Les autres matières sont enseignées à raison d'une heure hebdomadaire (langue française, espagnol, italien, allemand et anglais). Des « heures à convenir avec les parents » sont prévues pour la « géométrie, algèbre, statique et mécanique » et pour la « théorie pratique sur les métiers pour la fabrication de diverses étoffes de soie ». L'école spéciale de commerce de Troyes, fondée par un groupe de commerçants, dispose, pour 1823-1830, d'un programme comprenant l'étude des livres en partie double, du calcul, de la géographie commerciale, de la correspondance, de la comptabilité et du droit commercial⁴⁵.

2 – Les filles arrivent, 1850-1918

À partir des années 1850, les premières écoles techniques à visée commerciale exclusivement destinées aux filles commencent à apparaître (Élise Luquin à Lyon en 1857, Éliisa Lemonnier à Paris en 1862) et les cours techniques du soir pour femmes se multiplient (Société philomatique de Bordeaux en 1851, Société industrielle d'Elbeuf en 1859)⁴⁶. Mais le développement de l'enseignement technique, donc aussi commercial, féminin s'effectue surtout au sein des EPS, réorganisées à partir de 1879, et des EPCI créées en 1892. Dans leurs tableaux effectués à partir de statistiques nationales globales, Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie ont calculé que le nombre des EPS de garçons était passé de 143 (avec 13 066 élèves) en 1881 à 275 (avec 31 065 élèves) en 1914⁴⁷. Quant aux EPS de filles, aux mêmes dates, elles passent de 46 (avec 3 722 élèves) à 172 (avec 24 472 élèves). Malheureusement, il n'existe pas de chiffres pour leurs sections techniques, et notamment commerciales. Les EPCI de garçons ont progressé de 10 en 1893 (avec 1 362 élèves) à 59 en 1914 (avec 11 877 élèves); aux mêmes dates les EPCI de filles passent de 2 (375 élèves) à 14 (avec 2 889 élèves). Pour 1914, les effectifs des sections commerciales

45 AM Troyes, R 252. L'école fonctionne entre 1823 et 1830 comme école spéciale de commerce, puis comme « école de commerce » annexée au collège à partir de 1834. Elle est ensuite transformée en EPS annexée au collège et réapparaît entre 1859 et 1861 comme « école commerciale et industrielle ».

46 Marianne Thivend, « Former les filles et les garçons à un métier : jalons pour une histoire sexuée des formations techniques et professionnelles, XIX^e-XX^e siècles », in Fabien Knittel, Pascal Raggi (dir.), *Genre et techniques, XIX^e-XXI^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 25-37.

47 Jean-Pierre Briand, Jean-Michel Chapoulie, Françoise Huguet, Jean-Noël Luc, Antoine Prost, *L'enseignement primaire et ses extensions. Annuaire statistique, 19^e-20^e siècles*, Paris, Economica/INRP, 1987, p. 187-257.

de ces écoles sont connus, à savoir 2 921 pour les garçons contre 1 374 chez les filles. Dans les EPCI, la proportion d'élèves fréquentant les sections commerciales est donc nettement supérieure chez les filles (47,6 %) que chez les garçons (24,6 %). Si l'on s'en tient aux seuls effectifs, dans les EPS, la part des filles passe de 24,3 % en 1881 à 38,5 % en 1914, mais il est vrai que ce chiffre concerne les EPS dans leur globalité et qu'il est impossible de connaître la proportion et l'évolution des effectifs féminins dans les sections commerciales. Pour les EPCI, la part des filles passe de 21,6 % en 1881 à 19,6 % en 1914; c'est-à-dire que la multiplication des écoles pratiques a davantage profité aux garçons. La proportion des filles est plus forte dans les sections commerciales en dépit de leur modeste représentation globale. La progression régulière des créations d'écoles, visible sur les courbes ci-dessus, semble profiter inégalement de l'arrivée des filles dans l'enseignement commercial, d'autant que la plupart des écoles de commerce de cette période, et notamment les ESC, demeurent des bastions masculins⁴⁸. On peut faire le même constat que Christine Mayer pour l'Allemagne⁴⁹ : les filles progressent certes, car elles partent de très bas, mais leur présence dans l'enseignement commercial demeure minoritaire jusqu'en 1914.

2.1 – Les écoles et cours de commerce

Avec la création de plusieurs écoles à fort impact symbolique, valorisées par les contemporains comme par l'historiographie, une nouvelle étape dans le développement de l'enseignement commercial semble émerger avec le Second Empire. Sont emblématiques de ce développement, le cours commercial pour jeunes filles de Lyon ouvert par Élise Luquin à Lyon en 1857, mais aussi les deux écoles masculines que sont l'école de la Chambre de commerce de Paris fondée en 1861 et l'école de commerce de Mulhouse fondée en 1866.

Le cours de comptabilité ouvert à Lyon en décembre 1857 à l'initiative d'Élise Luquin⁵⁰ s'adresse aux femmes souhaitant diriger un commerce, tenir des livres de comptes et travailler dans les entreprises commerciales. Il accueille en moyenne 75 élèves. L'enseignement est organisé selon un cursus de deux ans et aborde toutes les matières commerciales. Les cours se tiennent

48 Voir à ce sujet, Marianne Thivend, « Les filles dans les écoles supérieures de commerce... », art. cit. p. 129-146.

49 Voir l'article de Christine Mayer dans ce numéro.

50 AM Lyon, 176 WP 51. Sur cette école voir Jacqueline Claire, « L'école de commerce des jeunes filles de Lyon (1857-1906) », *Bulletin du Centre Pierre Léon*, n° 3-4, 1997, p. 27-38.

le soir, de 6 heures à 8 heures, les lundis, mercredis et vendredis. En 1864, le préfet du Rhône note que « sous la modeste dénomination de cours, cette institution est une véritable école de commerce ». Les études sont sanctionnées par des diplômes après examen. Les élèves réussissent à se placer dans les petites maisons de commerce où elles font « valoir leurs services chez leurs parents ». L'école se transforme ensuite en école de commerce de jeunes filles de plein exercice.

Exclusivement masculine, l'école commerciale de la Chambre de commerce de Paris ouvre ses portes en octobre 1863, avenue Trudaine. La décision de fonder une école de commerce avait été prise en 1860 car l'ESC paraissait trop chère pour les futurs employés de commerce et de banque. L'objectif du nouvel établissement est précisément d'attirer des élèves issus des classes moyennes inférieures. Le plan d'études prévoit un cursus de trois ans, essentiellement pratique, qui sera finalement étendu à quatre ans, comprenant 28 heures hebdomadaires en 1^{re} et 2^e année, 30 heures en 3^e année et 34 heures en 4^e année. Les études sont sanctionnées par un diplôme de la Chambre de commerce⁵¹.

L'école – masculine – de commerce de Mulhouse est fondée sur l'initiative des frères Jules et Jacques Siegfried, Mulhousiens enrichis par le commerce du coton avec les États-Unis pendant la guerre de Sécession, établis au Havre et qui, en 1865, font un don de 100 000 francs pour la création d'une école de commerce ouverte sous le patronage de la *Société industrielle de Mulhouse*. Cette école s'inspire de l'école de commerce parisienne mais aussi d'exemples étrangers (Anvers surtout, mais aussi Francfort et Leipzig). Ouverte en octobre 1866, elle ferme en 1871 à la suite de l'occupation de l'Alsace-Lorraine par l'empire allemand et ses professeurs partis à Lyon participent à la création de l'ESC lyonnaise. Le cursus de l'école est de deux ans. Un examen très sélectif conditionne l'entrée en seconde année. Pour les cours, les élèves sont rassemblés en groupes de travail et simulent des opérations commerciales, notamment au sein du bureau commercial qui occupe environ 40 % du temps d'enseignement : « les calculs de réduction, de poids, mesures et monnaies des divers pays, les calculs d'arbitrage et de parité, d'intérêts, escomptes et annuités, la comptabilité, les factures,

51 Chambre de commerce et d'industrie de Paris, *L'école commerciale de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris : 125 ans d'enseignement commercial*, Paris, Chambre de commerce et d'industrie, 1988.

bordereaux, comptes courants, lettres de change, traites et remises, prix de revient, comptes simulés, règlements de sinistres et d'avaries, usages de places, transit, formalités en douanes, etc. »⁵². En deuxième année, les élèves assurent notamment la gestion fictive de maisons de commerce établies à Hambourg, New York ou Buenos Aires.

Les finalités et les acteurs de ces trois établissements sont divergents mais l'ossature de l'enseignement, qui fait apparaître à chaque fois le droit commercial et la géographie, est assez similaire, malgré l'absence des langues vivantes à Lyon (elles apparaîtront au cours des années 1880) et une plus forte insistance sur l'enseignement général (français, histoire, géographie) à Paris.

À partir de 1871, la visibilité de l'enseignement commercial passe essentiellement par les ESC⁵³. Le statut de 1890 avait abouti à une certaine harmonisation des programmes d'études, ce qui n'empêche pas l'existence de différences et de particularités⁵⁴. Les matières sont nettement plus développées : au lieu du droit, les cours distinguent le droit public et civil, le droit commercial, le droit fiscal et douanier, le droit ouvrier et industriel, etc. Les matières commerciales se répartissent en marchandises et matières premières, outillage et transports, commerce et comptabilité, histoire du commerce, voire navigation à Marseille. Trois matières sont présentes dans toutes les écoles, la géographie, le droit (sous ses diverses déclinaisons) et l'anglais. La dactylographie et la sténographie n'apparaissent que tardivement.

À la même époque, divers cours commerciaux sont créés parallèlement à ces écoles. La *Société pour l'enseignement professionnel des femmes*⁵⁵, qui a survécu à la disparition d'Élisa Lemonnier, prodigue ainsi en 1889 des cours spéciaux de commerce (tenue des livres, effets de commerce, intérêts commerciaux,

52 Rapport d'Achille Pénot sur la marche de l'école supérieure de commerce durant l'année 1868-1869, *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse* 1869, n° 39, p. 415-426. Pour l'histoire de cette école, outre l'étude des bulletins de la Société industrielle, voir Raymond Oberlé, *L'enseignement à Mulhouse de 1798 à 1870*, Strasbourg, Publications de la faculté des lettres de Strasbourg/Paris, Les Belles-Lettres, 1961, p. 229-231 ; Florence Ott, *La Société industrielle de Mulhouse...*, *op. cit.*, p. 474-480 ; Philippe Maffre, « Jacques Siegfried, patron de l'enseignement commercial supérieur », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 35-4, octobre-décembre 1988, p. 594-613.

53 Marianne Blanchard, *Socio-histoire d'une entreprise éducative. Le développement des écoles supérieures de commerce en France, fin XIX^e siècle-2010*, thèse de doctorat, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2012. Voir aussi son article dans ce numéro.

54 Les décrets du 22 juillet 1890 relatifs à la reconnaissance par l'État de diverses ESC (*Bulletin des lois*, sér. 12, 1890, t. 41, n° 1345, p. 255-280) ainsi que l'arrêté du 24 juillet 1890 déterminant provisoirement le régime des études et des examens des ESC (Archives nationales, F/12/8397) aboutissent à une harmonisation des programmes et des études dans les diverses écoles.

55 Alfred Picard (dir.), *Exposition universelle de 1889*, *op. cit.*, p. 690-693.

comptabilité, allemand, anglais, mais aussi couture, dessin, peinture, gravure et broderie). La Chambre de commerce de Paris fonde des cours commerciaux pour filles en 1874 et pour garçons en 1881⁵⁶. En 1889, chez les filles, le cursus est de trois ans et comprend : calligraphie, arithmétique, tenue des livres, législation pour femmes commerçantes, économie politique, anglais, allemand, ainsi que de la couture. On retrouve les mêmes matières en 1899 avec en plus la sténographie, la dactylographie et la morale familiale. Chez les garçons, le programme comprend : français, arithmétique, droit, anglais, allemand, espagnol, comptabilité et droit. Un cours de sténographie, en 1897, puis un cours de dactylographie, en 1898, y sont ouverts. La différence essentielle entre filles et garçons transparait dans la nécessité d'adjoindre aux cours commerciaux féminins des matières d'économie domestique (comme la couture) et des éléments de morale familiale.

Les cours commerciaux de la ville de Paris sont ouverts rue Volta en 1870 avec le soutien financier de la Chambre de commerce⁵⁷. En 1889, ils sont délivrés en plusieurs endroits de la capitale à raison de 16 cours pour garçons (40,1 % des effectifs) et de 18 cours pour filles (59,9 % des effectifs). 12 heures hebdomadaires de cours sont données le soir, de 8 à 10 heures pour les garçons et de 7 heures 30 à 9 heures 30 pour les filles. Le programme est identique pour les garçons et les filles (écriture, arithmétique, tenue des livres, législation, économie politique). Pour les filles, l'établissement a ouvert une bibliothèque de renseignements sur les métiers afin de les aider à trouver un emploi. Entre 1870 et 1888, environ 800 élèves ont ainsi pu être placées, essentiellement dans des banques.

Fondée en 1869, la *Société de défense du commerce de Marseille* délivre divers cours pour les seuls garçons⁵⁸. En 1889, ils sont donnés le soir de 9 à 10 heures dans les locaux de l'ESC. Le cursus favorise surtout les langues (3 heures hebdomadaires pour l'anglais et l'allemand, 2 heures pour l'espagnol et l'italien) et la comptabilité (2 heures hebdomadaires), les autres matières (français, arithmétique commerciale et correspondance commerciale) ne bénéficiant que d'une heure hebdomadaire chacune.

56 *Ibid.*, p. 745; Ministère du Commerce..., *Exposition universelle internationale de 1900 à Paris*, op. cit., t. 1, p. 320-323.

57 Alfred Picard (dir.), *Exposition universelle de 1889*, op. cit., p. 665-667.

58 *Ibid.*, p. 730; AD Bouches-du-Rhône, 1 T 137.

2.2 – Les écoles et cours d'enseignement technique

À compter de 1892, le développement des EPCI contribue à une certaine expansion de l'enseignement commercial. Leur programme-type de 1900 comprend pour les sections commerciales les mêmes matières pour les filles et les garçons (comptabilité et tenue des livres, langues, arithmétique, géographie, écriture, chimie et marchandises, législation, économie politique) mais diffère dans les horaires : les garçons suivent 21 heures hebdomadaires de cours et les filles 16 heures 30. Ce n'est qu'en 1916 pour les filles et 1919 pour les garçons que des programmes-types (provisoires) séparés seront publiés. Dans les sections commerciales, l'horaire hebdomadaire des filles est fixé à 32 heures, dont 6 heures d'enseignement ménager. Pour les garçons, il est de 36 heures. Garçons et filles ont aussi droit à 1 heure ou 1 heure 30 (selon les années) de cours de morale. Dans la pratique, ce programme-type n'était pas imposé et des variations importantes, à la fois dans les horaires et dans la répartition des matières étaient déterminées par les besoins locaux.

Il demeure très difficile de comparer les enseignements délivrés dans les EPCI de garçons et de filles. On constate que dans certaines grandes villes, comme à Saint-Étienne ou à Marseille, en face de l'EPCI de jeunes filles, les garçons fréquentent une école pratique d'industrie (EPI). Les sections commerciales semblent donc réservées aux filles. Les notices des 33 EPCI existant à cette date, publiées dans le rapport du jury de l'exposition internationale de 1900, permettent néanmoins de donner une idée plus précise⁵⁹. L'EPCI de garçons de Béziers, ouverte en 1897, dispose d'une section industrielle et d'une section commerciale. Pour la section commerciale, 3 heures par semaine en 1^{re} année et 4 heures en 2^e année sont consacrées à chacune des deux langues, l'anglais enseigné pour son « universalité » et l'espagnol qui est « proche du patois local et utile pour le commerce du vin ». Les autres matières (comptabilité, bureau commercial, tenue des livres, change) sont enseignées à raison de 3 heures hebdomadaires en 1^{re} année et 6 heures en 2^e année, toutes matières réunies. En 1899, 54 % des élèves suivaient la section industrielle et 46 % la section commerciale. L'EPCI de garçons de Limoges, créée en 1894, suit l'horaire-type en section commerciale mais avec quelques variations : l'espagnol est la langue obligatoire, puis en seconde langue les élèves ont le choix entre l'anglais et l'allemand ; un bureau commercial y a été créé ; des cours facultatifs de sténographie et de dactylographie ont été institués. 48,1 % des élèves sont

59 Ministère du Commerce..., *Exposition universelle internationale de 1900*, op. cit., t. 1, p. 86-190.

en section industrielle et 51,9 % en section commerciale. L'EPCI de garçons de Reims, ouverte en 1897, a une structure plus complexe puisqu'elle possède une année préparatoire et des sections commerciale, industrielle, de filature et tissage, de chimie et enfin d'arts-et-métiers. La section la plus peuplée est la section préparatoire (33,1 % des effectifs totaux), suivie par la section industrielle (30,8 %) et la section commerciale (16,7 %). La section commerciale suit le programme-type mais rajoute, au choix, l'allemand ou l'espagnol à côté de l'anglais ainsi que la sténographie et pratique de la machine à écrire et un cours renforcé de marchandises.

L'EPCI de filles de Nantes, ouverte en 1894, enseigne dans sa section commerciale les matières recommandées (comptabilité, commerce, tenue des livres, anglais, droit et 3 heures de sténographie). Pour exercer les élèves dans la pratique du métier, un bureau commercial a été créé, des cours de sténographie institués, et une orientation nettement commerciale a été insufflée au cours d'anglais. L'école est structurée en trois sections (préparatoire, industrielle et commerciale). La section la plus fréquentée est la section industrielle (47,9 % des effectifs totaux) suivie par la section commerciale (29,3 %). L'EPCI de filles du Havre, créée en 1892, suit le programme-type plus des cours de sténographie. 40,2 % des élèves sont en section commerciale contre 59,8 % en section industrielle. L'EPCI de filles de Rouen, ouverte en 1899, comprend une section professionnelle et ménagère dénommée section industrielle, qui prépare aux métiers de la confection et de la mode, et une section commerciale. L'enseignement totalise 24 heures 30 par semaine en section industrielle et 20 heures en section commerciale. Pour cette dernière section, 4 heures sont consacrées à la comptabilité, 5 heures à l'anglais, 2 heures à la sténographie, 1 heure 30 chacune à la géographie et à l'arithmétique et 1 heure chacune aux marchandises et à la législation. La répartition des élèves entre les deux sections n'est pas indiquée.

Cette rapide comparaison pour l'année 1899 révèle une certaine diversité des situations. Dans l'EPCI de garçons de Limoges, la plupart des élèves sont en section commerciale. En revanche, les filles de l'EPCI du Havre sont majoritaires en section industrielle. Pour cette première génération d'EPCI, la part des filles reste encore faible dans les EPCI et la tendance à suivre un enseignement commercial plutôt qu'industriel n'est pas encore si évidente.

Comme dans la période précédente, d'autres établissements d'enseignement technique délivrent des cours commerciaux. Chez les garçons, l'École

professionnelle de l'Est de Nancy dispose entre 1889 et 1914 d'une section commerciale de trois ans avec cinq comptoirs commerciaux, de la comptabilité, de l'allemand et de l'anglais⁶⁰. Toujours chez les garçons et en 1889, l'École industrielle d'Épinal a aussi créé une section commerciale avec un programme similaire (mathématiques, géographie, calligraphie, législation, économie politique, marchandises et bureau commercial)⁶¹. Chez les filles, la section commerciale de l'école municipale La Martinière de Lyon propose, en 1889, des cours de comptabilité (8 h 30 à 9 h 30 hebdomadaires), droit (1 h en 2^e année) et anglais (6 h hebdomadaires). En 1899, de nouvelles matières sont signalées : calligraphie, sténographie (9 h hebdomadaires en 3^e année) et dactylographie (8 h 30 hebdomadaires en 3^e année). Cet enseignement se complète par des cours de broderie et confection de robes. En 1900, 41,7 % des élèves fréquentent la section industrielle et 58,2 % la section commerciale⁶².

L'enseignement commercial, notamment féminin, se retrouve également dans les cours du soir qui, à partir du Second Empire, en réponse aux progrès de l'instruction primaire et à une meilleure prise en compte des besoins économiques du pays, ont su renouveler leur offre, par exemple avec la *Société d'enseignement professionnel du Rhône* fondée en 1864⁶³ (ouverture du premier cours de comptabilité pour femmes en 1868) voire dans des cours plus anciens comme l'*Association polytechnique*. L'*Association philotechnique* ouvre sa première section pour femmes adultes en 1871 (anglais, arithmétique, comptabilité et hygiène)⁶⁴. Cette offre sera complétée sous la Troisième République avec l'émergence des cours syndicaux hébergés dans les bourses du travail ou celles des chambres de commerce et d'industrie. Ainsi, à Toulon entre 1900 et 1913, divers cours « professionnels » se tiennent le soir : sténographie, dactylographie,

60 AD Meurthe-et-Moselle, T 83 ; AM Nancy, R1C3¹. Voir aussi Ministère du Commerce..., *Exposition universelle internationale de 1900*, op. cit., t. 1. p. 248-249.

61 AD Vosges, 5 T 27 ; Alfred Picard (dir.), *Exposition universelle de 1889*, op. cit., p. 665 ; Ministère du Commerce..., *Exposition universelle de 1900*, op. cit., p. 240-242.

62 Alfred Picard (dir.), *Exposition universelle de 1889*, op. cit., p. 665 ; Ministère du Commerce..., *Exposition universelle de 1900*, op. cit., t. 1, p. 238-240 ; Sophie Court, « Deux institutions d'enseignement technique des jeunes filles à Lyon (1877-1939) », *Bulletin du Centre Pierre Léon*, n° 1-2, 1999, p. 31-49.

63 SEPR 1864-2014. *150 ans au service de la formation professionnelle en Rhône-Alpes*, Lyon, SEPR, 2014. Voir notamment, dans cet ouvrage, Marianne Thivend, « La SEPR et la formation professionnelle féminine, de 1864 au début des années 1960 », p. 62-69 et Gérard Bodé, « La place de la SEPR dans l'enseignement technique français (1864-1959) », p. 54-61.

64 Antoine Pressard, *Histoire de l'Association philotechnique*, Paris, [A. Schiffer], 1899, p. 35.

commerce et comptabilité commerciale⁶⁵. En 1880, l'*Association polytechnique des Pyrénées-Orientales* organise cinq séries de cours, et notamment des cours de commerce⁶⁶. En 1883, des « cours spéciaux pour dames et jeunes filles » sont ouverts. Pour certains cours, comme ceux de comptabilité, le cursus est de deux ans pendant quelques années. Pour l'année 1889, la *Société industrielle d'Elbeuf* assure pour les deux sexes des cours d'allemand et d'anglais, de comptabilité, de droit et de géographie⁶⁷. Le cours de langue est de trois ans pour les hommes mais de deux seulement pour les femmes. L'*Association polytechnique* de Paris prodigue, encore en 1889, des cours pour les garçons et les filles en comptabilité, banque, législation, sténographie et langues (anglais, allemand, espagnol, italien et portugais)⁶⁸.

Dans notre échantillon, le premier cours de sténographie apparaît à Bordeaux en 1831 et fonctionne jusqu'en 1881⁶⁹. Puis, on ne relève pas de nouvelle création avant les années 1870. C'est surtout à partir de la fin des années 1890 que ces cours se multiplient pour exploser durant l'entre-deux-guerres⁷⁰. L'enseignement prodigué dans ces écoles se limitait à la seule sténographie et dactylographie, si l'on en croit les divers programmes examinés. Ainsi, l'*Association sténographique unitaire*, sise à Paris, délivre en 1900 des cours théoriques et des cours pratiques de sténographie⁷¹. La même année, l'*Institut sténographique de France*, toujours à Paris, combine des cours théoriques de sténographie élémentaire et supérieure et des exercices pratiques sur machines à écrire⁷². À Bordeaux, en 1900, l'*Association sténographique française* se limite au seul enseignement de la sténographie⁷³, tandis que le *Cercle sténographique rouennais*, fondé en 1889, associe un enseignement

65 AD Var, 4 T 42.

66 AD Pyrénées-Orientales, 4 T 103, 199; AM Perpignan, 1 D 1/37 et 1 R 3, 8. Voir aussi Jean-Claude Despax, *Cent ans de vie culturelle à Perpignan : le cas de l'Association polytechnique (1879-1979)*, mémoire d'études supérieures d'histoire, Montpellier, université Paul-Valéry, novembre 1979.

67 Alfred Picard (dir.), *Exposition universelle de 1889, op. cit.*, p. 715-717.

68 *Ibid.*, p. 709-710.

69 *Annuaire général du commerce et de l'industrie de la ville de Bordeaux et du département de la Gironde*, 1831-1881.

70 Sur les cours de sténodactylographie, voir Albert Navarre, *Histoire générale de la sténographie et de l'écriture à travers les âges*, Paris, Institut sténographique de France, 1909. Voir aussi, dans le présent numéro, l'article de Stéphane Lembré sur l'école Pratte de Lille.

71 Ministère du Commerce..., *Exposition universelle internationale de 1900, op. cit.*, t. 1, p. 327-328.

72 *Ibid.*, p. 328-329.

73 *Ibid.*, p. 331-332.

élémentaire et supérieur de sténographie et des exercices de dactylographie⁷⁴. Les sources ne disent rien sur les élèves ; il est donc impossible de savoir si ces cours étaient suivis par des filles.

Le dépouillement a permis de recenser un nombre important d'écoles et de cours commerciaux privés, et notamment à destination des jeunes filles (cours Beddoukh, école de comptabilité, école des vendeurs et vendeuses à Marseille ; école Lehuédé à Nantes ; école Pommier, cours Roux, cours Dusson à Lyon ; cours d'arithmétique et de comptabilité à Montpellier ; cours Berlitz à Paris, Lyon et Metz). L'un des plus connus demeure néanmoins le groupe Pigier. La maison Pigier fut fondée à Paris en 1850 et ses cours étaient alors exclusivement masculins. Recréée en 1875, elle accepte désormais les filles : en 1885, celles-ci constituent 11,6 % des effectifs et 29,6 % en 1899. En 1885, le programme comprend : commerce, législation, comptabilité et tenue des livres, applications commerciales. Entre 1899 et 1910, les établissements Pigier sont organisés en plusieurs sections : commerce (commerce général, comptabilité), industrie (« pour ceux qui ont suivi les cours de comptabilité et sont appelés à établir la comptabilité d'un établissement industriel »), dessin industriel, finances (« pour ceux qui ont suivi les cours de comptabilité et veulent travailler dans la banque »), cours agricoles (« pour ceux [...] qui veulent diriger l'écriture d'une exploitation agricole »), langues, sténo-dactylographie. L'établissement délivre ses propres certificats et diplômes. Une association amicale des anciens élèves se charge du placement de ses membres. En 1900, Pigier dispose d'une filiale à Nantes et d'une autre à Liège en Belgique ; un opuscule datant de 1910 liste sept filiales en France (Lyon, Marseille, Bordeaux, Le Mans, Toulouse et Saint-Quentin) et deux à l'étranger (Naples et Barcelone)⁷⁵. Jusqu'en 1914, les rares archives relatives à ces écoles ne différencient pas les filles et les garçons.

2.3 – Les EPS et les cours complémentaires

La seconde génération d'EPS apparaît sous la Troisième République. Une circulaire du 15 février 1893 précise : « L'enseignement primaire supérieur se reconnaît du premier coup à son caractère franchement pratique et utilitaire ;

74 *Annuaire du département de la Seine-Inférieure, administratif, industriel, commercial et agricole, 1890-1932.*

75 *École Pigier, École pratique de commerce [...]. Programme général, Paris, Société anonyme des établissements Pigier, [1910], p. 4.*

en ce sens général, il est professionnel »⁷⁶. En principe, avec la création des EPCI (« dont l'enseignement était vraiment et principalement technique »⁷⁷), les EPS auraient dû se restreindre à n'être qu'une extension de l'enseignement primaire élémentaire. Or, l'article 36 du décret du 21 janvier 1893 autorise les EPS de plein exercice, à compter de la 2^e année, à diversifier les cours et à créer, à côté de la section générale, des sections spéciales (agricole, industrielle ou commerciale) avec des programmes d'enseignement spécifiques. En section commerciale, 4 heures hebdomadaires sont consacrées aux langues vivantes et 3 heures à la comptabilité et tenue des livres (contre une seulement en section générale)⁷⁸.

Ces EPS permettent d'observer comment un enseignement féminin, un enseignement masculin et éventuellement un enseignement mixte pouvaient évoluer conjointement. La ville de Saint-Étienne disposait de deux EPS toutes les deux créées en 1883⁷⁹. En 1886, ces deux EPS, qui ne fonctionnent que depuis deux ans, ont un cursus de deux années et des horaires hebdomadaires de 33 heures pour chaque année. Aucune section commerciale institutionnelle n'existe à cette époque. L'enseignement commercial comprend pour les garçons 6 heures par semaine tant en 1^{re} qu'en 2^e année, réparties ainsi : 1 heure de comptabilité, 1 heure de tenue des livres et 4 heures d'anglais. Dans l'école de filles, le cursus comprend 3 heures de comptabilité, 4 heures d'anglais et 1 heure de morale, soit au total 7 heures d'enseignement commercial (morale non comptée) donc 1 heure de plus que les garçons. Les buts affichés sont pour les garçons de trouver un emploi dans l'industrie locale (tissage, métallurgie) ou dans le commerce (employé d'écritures), l'administration ou l'enseignement. Pour les filles, l'école doit donner une éducation appropriée à leur rôle de future ménagère et mère de famille, mais aussi permettre de trouver une profession qui puisse servir de moyen d'existence. En 1886 pourtant, c'est l'enseignement qui apparaît comme un débouché privilégié. Pour les garçons, sur 62 élèves, le sort de 33 est connu : 17 vont dans l'enseignement (dont 16 en école normale), 2 dans l'industrie, 13 dans le commerce et 1 dans les finances ; pour les filles, les débouchés de 76 élèves sont notés : 38 vont dans l'enseignement (dont 28 en

76 *Circulaires et instructions officielles relatives à l'Instruction publique*. Tome 11 : juin 1889-décembre 1893, Paris, Delalain, 1894, p. 640.

77 *Ibid.*, p. 639.

78 Octave Gréard, *La législation de l'instruction primaire en France depuis 1789 jusqu'à nos jours [...]*. Tome 6 : de 1887 à 1900, 2^e éd., Paris, Delalain, 1889-1902, p. 474.

79 AD Loire, T 565.

école normale), 5 dans le commerce, 18 dans l'industrie privée et 15 dans les métiers de la couture et du repassage. L'enseignement apparaît ainsi comme un débouché privilégié, tant pour les garçons que pour les filles. Le commerce en revanche semble moins attirer.

La structuration des EPS de filles est intéressante. Celle de Gourdon atteste dès 1913 la présence de cours de comptabilité, de sténodactylographie et d'anglais fonctionnant sans le statut de section technique. En 1917, la sténodactylographie et la comptabilité constituent une section commerciale mais dès 1919, la comptabilité devient un cours autonome. L'EPS de Lannion dispose dès 1913 d'une section commerciale et ménagère qui ne sera officiellement reconnue par l'État qu'en 1929 comme « section commerciale et pastorale » et transformée en 1936 en « section commerciale d'enseignement technique ». Elle accueille 10 élèves en 1913 et 37 en 1938 (sur un effectif total de 155 élèves). Il faudrait évidemment développer les exemples. Il semble cependant que la constitution de véritables sections commerciales ait été plus évidente au sein des EPS de garçons que dans celles de filles où les divers types d'enseignement de comptabilité, sténodactylographie ou langues ont souvent été donnés sans véritable assise administrative. Pour reprendre le titre d'un chapitre de l'étude de J.-P. Briand et J.-M. Chapoulie, le développement de l'enseignement primaire supérieur féminin constituait « une question non débattue »⁸⁰, et ce constat général vaut bien sûr pour ses sections commerciales. Cette étude met notamment en lumière l'existence d'une hiérarchie interne des sections des EPS, la section commerciale y apparaissant à la dernière position. En revanche, l'ouverture de sections ménagères, plus conformes au rôle social attribué aux femmes, semblait plus aisée⁸¹.

Des sections commerciales apparaissent également dans certains cours complémentaires (CC). La situation institutionnelle de ces cours est particulièrement complexe⁸². Par ailleurs, les sources sont très discrètes sur les CC en général, et encore plus sur leurs sections commerciales ou techniques. À Saint-Brieuc, la situation des CC féminins est ambivalente : officiellement il n'existe que des cours ménagers et des cours de sténodactylographie. Mais la distribution hebdomadaire des cours indique clairement une section manuelle (qui assure l'enseignement ménager) et une section commerciale (qui comprend

80 Jean-Pierre Briand, Jean-Michel Chapoulie, *Les collèges du peuple...*, *op. cit.*, p. 307 [éd. 2011].

81 *Ibid.*, p. 337-338.

82 Voir à ce sujet l'analyse de Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie, *Les collèges du peuple*, *op. cit.*

néanmoins 5 heures hebdomadaires de cuisine et ménage). Les deux sections comprennent chacune 20 heures hebdomadaires de cours auxquels s'ajoutent 15 heures hebdomadaires d'enseignement général. Les CC masculins de Saint-Brieuc comprennent quant à eux, en 1893, un enseignement de la comptabilité inclus dans un cours d'enseignement professionnel (à côté du travail manuel et du dessin). En 1906, la comptabilité subsiste après la réorganisation des cours avec un cursus de trois ans mais elle intègre l'enseignement général. Une véritable section commerciale n'est ouverte qu'en 1936.

3 – Les filles à l'assaut des formations commerciales après 1915 ?

Même si elle ne constitue pas, comme on l'a longtemps cru, un grand moment d'émancipation, la période de la Grande Guerre apparaît comme une étape supplémentaire pour l'entrée des filles dans l'enseignement commercial, et notamment supérieur. En 1915, l'ESC de Montpellier avait accueilli les premières filles. En 1916, Loui Sanua fonde HEC jeunes filles⁸³. En 1917, l'École technique municipale des filles est créée à Lyon⁸⁴. Ces créations précèdent de peu la promulgation de la loi Astier, envisagée en 1913 mais interrompue par la guerre. Cette loi ne modifie guère les structures de l'enseignement technique. Elle se contente essentiellement de mettre de l'ordre dans l'existant et ne crée qu'une seule catégorie d'établissements, les cours professionnels obligatoires (CPO). Rattaché au ministère de l'Instruction publique en 1920, l'enseignement technique connaît cependant une profonde mutation. La Direction générale de l'Enseignement technique met en œuvre une politique volontariste de développement des écoles techniques, notamment pour les filles. L'instauration de la taxe d'apprentissage et les procédures d'exonération conduisent aussi à un contrôle plus strict de ces écoles, y compris privées. De ce fait, en dépit de lacunes nombreuses dans les fonds d'archives, cette époque est bien mieux documentée que les époques précédentes.

3.1 – Les écoles et cours d'enseignement technique

Après le vote de la loi Astier, de nombreux cours du soir, tant privés que publics, se transforment en CPO. Dans certaines communes, de véritables

83 Marielle Delorme-Hoechstetter, « Aux origines d'HEC Jeunes filles, Loui Sanua », *Travail, genre et sociétés*, n° 4, octobre 2000, p. 77-91.

84 Marianne Thivend, « Les formations techniques et professionnelles de filles. Le cas lyonnais aux XIX^e et XX^e siècles », in Marianne Thivend (dir.), *Apprentissage et formations techniques et professionnelles de filles et de garçons, XIX^e-XX^e siècles*, Cahiers Pierre Léon, n° 6, 2005, p. 25-42.

cours commerciaux sont organisés, soit pour les garçons, soit pour les filles, soit mixtes. Ailleurs, les cours n'ont pas de structure fixe et se restreignent à une juxtaposition de divers enseignements dont la composition peut varier plus ou moins fortement en fonction des années. Certaines constantes sont cependant observables : pratiquement tous les cours commerciaux délivrent un enseignement de comptabilité ; l'arithmétique commerciale, la sténodactylographie et la correspondance commerciale sont toujours bien représentées.

La situation de Saint-Étienne est bien documentée, tant pour les garçons que pour les filles⁸⁵. En 1930, les CPO de garçons accueillent 1 909 élèves et 2 659 auditeurs par semaine. Les cours commerciaux comprennent les matières usuelles. 34 CAP commerciaux sont délivrés contre 96 CAP industriels. Les cours féminins sont suivis la même année par 1 054 élèves et 1 761 auditrices. La palette des cours est plus réduite que chez les jeunes gens puisqu'elle se limite à la comptabilité (4 h 30 par semaine), à la sténodactylographie (10 h), à l'anglais (3 h) et à l'arithmétique (1 h 30). 29 CAP d'aides-comptables et 17 de sténodactylographie ont été délivrés. Les jeunes filles représentent 35,6 % des élèves et 39,8 % des auditeurs, mais elles ont décroché 36 CAP contre 34 pour leurs homologues masculins. Pour l'année 1939, les effectifs des divers cours commerciaux ont été conservés : 160 chez les jeunes gens, soit 9 % des effectifs totaux mais 361, soit 64 %, chez les jeunes filles, signe d'une féminisation de ce secteur d'emploi. À Firminy, à l'inverse, les cours masculins se caractérisent par des enseignements commerciaux plus développés que les cours féminins, surtout centrés sur l'enseignement ménager et où les leçons à visée commerciale se réduisent à la sténographie et à la dactylographie⁸⁶. À Brive, les cours sont répartis entre cours commerciaux féminins (à partir de 1936), cours commerciaux masculins et cours industriels de garçons⁸⁷. Les cours commerciaux féminins ont les effectifs les plus importants. On constate que les hommes disposent d'une heure de plus en commerce et comptabilité ainsi que d'un cours de correspondance commerciale inexistant chez les femmes. *A priori*, les programmes n'établissent donc aucune différence fondamentale entre cours masculins et féminins même si les horaires diffèrent, les jeunes gens suivant plus d'heures que les jeunes filles.

85 AD Loire, versement 123-71.

86 AD Loire, T 647.

87 AD Corrèze, 9 M 35.

Quant aux EPCI, les tableaux dressés par J.-M. Chapoulie et J.-P. Briand⁸⁸ montrent qu'elles ont connu un net développement entre 1919 et 1940, tant du côté des filles que de celui des garçons. Les EPCI de garçons passent de 64 en 1921 (scolarisant 14 104 élèves) à 122 en 1938 (34 911 élèves). En 1921, leurs sections commerciales rassemblent 16,7 % des effectifs totaux. Les EPCI de filles passent pour les mêmes dates de 18 (4 597 élèves) à 34 (11 826 élèves). En 1921, les élèves des sections commerciales représentent 46,9 % des effectifs totaux chez les filles, soit trois fois plus que chez les garçons. Néanmoins, on constate que la part des effectifs féminins, toutes sections confondues, reste pratiquement stable : elle passe de 24,7 % des effectifs des EPCI à 25,3 %. Mais près de la moitié d'entre elles peuplent les sections commerciales, relativement délaissées par les garçons.

L'enseignement prodigué paraît assez similaire dans les écoles de garçons et dans celles de filles : importance de la comptabilité et tenue des livres, présence de la sténodactylographie, importance de l'enseignement général, présence de l'anglais comme principale langue vivante, plus faible représentation des autres matières (correspondance, commerce, arithmétique, géographie, droit, etc.). Cette uniformité peut se révéler trompeuse, comme le montre la comparaison des cours prodigués à Toulon dans les sections commerciales de l'EPCI de filles Tessé⁸⁹ et de l'EPCI de garçons Rouvière⁹⁰. En 1931, l'école de garçons n'arrive pas à recruter pour sa section commerciale alors qu'une sélection sévère doit être imposée pour la section industrielle très prisée. La section commerciale accueille seulement 22 élèves sur un effectif total de 348, les autres fréquentant la section industrielle. De son côté, l'école de filles, en 1935, reçoit dans sa section commerciale 222 élèves sur 417, soit 53,2 % de l'effectif total, contre 46,8 % en section industrielle. Si l'on se limite aux intitulés des programmes, l'enseignement des sections commerciales est identique chez les garçons et les filles, avec la sténodactylographie, la comptabilité, l'anglais et l'italien. Il est néanmoins plus réduit chez les garçons. Le cas marseillais livre un autre enseignement intéressant au sujet de l'attractivité des EPCI féminines⁹¹. Le 1^{er} mars 1931, l'inspecteur régional de l'enseignement technique déplore la

88 Jean-Pierre Briand et al., *L'enseignement primaire et ses extensions*, op. cit. Voir aussi Jean-Michel Chapoulie, *L'École d'État conquiert la France*, op. cit., p. 265-267 qui dresse deux cartes des ENP et EPCI de garçons et de filles entre 1920 et 1938.

89 AD Var, 4 T 3 et AM Toulon, 1 R V 4.

90 AD Var, 4 T 2-4 et AM Toulon, 1 R V 3.

91 AD Bouches-du-Rhône, 1 T 152.

baisse constante des effectifs qu'il attribue à la concurrence des multiples écoles de dactylographie où les élèves peuvent se former en quelques mois plutôt qu'en trois ans sans que cela ne nuise à leur placement.

3.2 – Le développement des EPS et des CC

Le développement des EPS durant cette période est proche de celui des EPCI. Toujours selon les tableaux de J.-P. Briand et J.-M. Chapoulié⁹², le nombre d'EPS de garçons progresse de 264 en 1921 (35 342 élèves) à 319 (50 755 élèves) en 1938. Pour ces deux dates la proportion des élèves des sections techniques faiblit très légèrement, passant de 16,9 % en 1921 à 16,3 % en 1938. Le nombre des EPS de filles passe de 187 en 1921 (30 297 élèves) à 242 en 1938 (54 478 élèves). La part des élèves des sections techniques féminines diminue plus nettement passant de 11,4 % en 1921 à 8,3 % en 1938. La part des sections commerciales au sein de sections techniques n'est pas connue⁹³. Pour les EPS, et à la différence des EPCI, le phénomène majeur est l'inversion des rapports entre effectifs masculins et effectifs féminins. En 1921, les filles représentent 46,2 % des effectifs totaux, mais en 1938, avec 51,8 % des effectifs totaux, elles ont dépassé les garçons.

Il n'est pas certain que les sections techniques jouent un rôle majeur dans cette inversion, qui pourrait être causée par un glissement plus rapide des garçons vers le secondaire. Pour mesurer le poids de ces sections, en se fondant sur les notices de l'*Annuaire général de l'Université et de l'enseignement français* de 1934-1935, une statistique des diverses sections techniques institutionnalisées et des cours spéciaux peut être dressée pour les 297 EPS de garçons, les 222 EPS de filles et les 6 EPS mixtes recensées (académie d'Alger exclue). Sur les 525 EPS, 331 (63 %), dont 171 de garçons, 158 de filles et 2 mixtes, disposaient de sections et de cours techniques. Plusieurs réponses sont possibles, une même EPS pouvant posséder plusieurs sections :

92 Jean-Pierre Briand et al., *L'enseignement primaire et ses extensions*, op. cit.

93 *Ibid.*

Sections	Garçons		Filles		Mixtes		Total		
Industrielle	91	191	2	7		1	93	199	
Maritime	12				1		13		
Arts et Métiers	48						48		
Ponts et Chaussées	26						26		
Génie civil	1						1		
Automobile	2						2		
Aéronautique	2						2		
Dessin industriel	5						5		
Tissage	3						3		
Mineurs	1						1		
Mode et coupes					4				4
Dentelles					1				1
Commerciale	81	163	132	193	2	3	215	359	
Écoles normales	18		8				26		
Administrative	9		1				10		
Postale	46		22		1		69		
Bancaire	2		1				3		
Secrétariat			1				1		
Sténodactylographie	7		28				35		
Ménagère			40	41			40	41	
Puériculture			1			1			
Agricole	45	49	1	2			46	51	
Hôtelière	1		1			2			
Artisanat rural	3					3			
Apprentissage	5				3				8

Tableau 4. Sections et cours technique des EPS

En regroupant les divers intitulés, on constate que les sections industrielles sont pratiquement absentes des EPS de filles, même si l'on y inclut les cours de mode, coupe et dentelle. Il convient cependant de noter que les archives

utilisent souvent la dénomination de section industrielle pour désigner celles que le tableau appelle « section ménagère ». Le principal enseignement de cette statistique réalisée à partir d'une source administrative n'est pas la préférence des filles pour les sections commerciales, mais plutôt la proportion non négligeable de ces sections chez les garçons. Les cours spécialisés de préparation aux métiers de l'administration sont deux fois plus nombreux chez les garçons que chez les filles. Mais il peut s'agir d'un effet trompeur car chez les filles, ces préparations sont souvent assurées par les sections commerciales non spécialisées.

Les programmes des EPS féminines et masculines examinés pour la période de l'entre-deux-guerres mentionnent comme matières les plus fréquentes la sténodactylographie, l'anglais et la comptabilité. Toutes les autres matières paraissent mineures (géographie commerciale, allemand, correspondance commerciale, commerce, économie politique, bureau commercial, etc.). Une comparaison garçons/filles est possible en Corrèze entre l'EPS de garçons de Brive et l'EPS de filles de Tulle⁹⁴. Dans les deux écoles, le cursus est de trois ans mais les sections techniques n'apparaissent qu'en 3^e année (commerciale et industrielle chez les garçons, commerciale seule chez les filles à partir de 1931). Dans les deux écoles, l'enseignement commercial comprend la comptabilité, l'anglais commercial et la sténodactylographie. Pour l'EPS de garçons de Tulle, en 1931, les deux sections réunies sont fréquentées par 27 élèves sur 86, soit 31,4 % des effectifs totaux, mais aucune distinction n'est faite entre section industrielle et section commerciale. Les effectifs de la section commerciale de l'EPS de filles ne sont pas connus mais décrits comme très faibles, les effectifs totaux pour 1931 se montant à 385, soit trois fois plus que pour l'EPS de garçons. Pour l'année 1935, les débouchés des élèves peuvent être comparés. La majorité des élèves des deux écoles, toutes sections confondues et dont le chiffre n'est pas fourni, entre à l'école normale. Pour les autres, chez les garçons, sur 24 élèves recensés, 8 vont dans le commerce, 6 dans l'industrie, 4 dans l'administration et 6 dans l'agriculture. Chez les filles, sur 33 élèves recensées, 10 vont dans l'administration, 18 dans l'agriculture et 5 dans le commerce.

Une autre comparaison est possible pour les deux EPS de Guingamp dans les Côtes-du-Nord⁹⁵. L'école de garçons possède deux sections instituées (indus-

94 AD Corrèze, 468 T 4-11 pour les deux écoles.

95 AD Côtes-d'Armor, 1 T 168 pour les deux écoles.

trielle et commerciale) et des cours spéciaux (maritimes, PTT et arts-et-métiers). Le cursus est de trois ans. En section commerciale, l'enseignement comprend la comptabilité, l'anglais commercial et la sténodactylographie. Seuls les effectifs globaux sont connus (420 élèves en 1932) et aucune indication n'est donnée sur les débouchés. L'EPS de filles n'a pas de section instituée mais des cours de sténodactylographie, ménagers et de PTT. Le cursus est de quatre ans. Là aussi, seuls les effectifs globaux sont connus (224 en 1932 dont une trentaine environ en cours ménagers) et aucune information sur les débouchés ne figure dans les archives.

Les sections commerciales des cours complémentaires (CC) sont surtout visibles vers la fin de la période (entre 1933 et 1938). J.-P. Briand et J.-M. Chapoulie avaient déjà signalé l'accélération générale des créations de CC pour ces années et indiqué qu'elle concernait essentiellement les CC de filles⁹⁶. Dans les programmes des sections commerciales, l'enseignement est dominé par la comptabilité, la sténographie, la correspondance commerciale. Quand on compare les CC masculins et les CC féminins, les exemples recensés semblent signaler un cursus plus complet chez les filles. Les cours de garçons n'assurent que des leçons de comptabilité et tenue des livres, plus un cours de sténodactylographie. Les cours féminins complètent ces cours de comptabilité et de sténodactylographie par des cours de correspondance et d'écriture, d'anglais ou encore de technologie et d'arithmétique. La formation commerciale paraît ainsi plus développée chez les filles que chez les garçons. Le faible nombre de cas recensés invite cependant à la prudence.

3.3 – Les écoles et cours de commerce

Durant l'entre-deux-guerres, dans les ESC, la grande nouveauté est l'entrée des filles⁹⁷. Ainsi, l'ESC de Dijon accueille trois filles à la rentrée 1916-1917 (une auditrice libre et deux élèves qui se classeront 2^e et 3^e lors des examens de sortie de 1918). Elle ouvre aussi en 1924 une section spécialisée de secrétariat commercial pour les jeunes filles à partir de la 2^e année (enseignement général, sténographie, dactylographie, correspondance commerciale, organisation du bureau, publicité, étude et classement de dossier)⁹⁸. En 1930, les filles repré-

96 Jean-Pierre Briand, Jean-Michel Chapoulie, *Les collèges du peuple, op. cit.*, p. 291.

97 Marianne Thivend, « Les filles dans les écoles supérieures de commerce... », art. cit.

98 AD Côte-d'Or, M 14 4b/1 et SM 20793; archives de l'ESC, Cahiers des promotions.

sentent 16 % des effectifs des ESC⁹⁹. Est-il pour autant possible de distinguer un cursus féminin? Comme le notait déjà Marianne Thivend, « concrètement, il est difficile de savoir ce qui est réellement enseigné à l'ensemble des élèves »¹⁰⁰. De fait, les programmes égrènent généralement la liste des mêmes matières pour tous les élèves. Seules les sections spéciales féminines, comme celle de Dijon, énoncent un enseignement spécifique.

Dans les autres types d'établissements privés, les programmes obéissent au même modèle, comme le montrent ces quelques exemples. L'école professionnelle libre de jeunes filles de Saint-Étienne, créée en 1919, délivre en 1929 9 heures hebdomadaires de sténodactylographie, 2 heures d'anglais et 1 heure chacune pour la comptabilité, le droit et la géographie commerciale¹⁰¹. L'école commerciale pour jeunes filles de Perpignan délivre en 1933 un enseignement composé de sténodactylographie, comptabilité, droit commercial, secrétariat commercial et commerce¹⁰². Le cours Beddoukh de filles de Marseille assure en 1921 un enseignement de sténographie élémentaire et supérieure (15 h hebdomadaires), français (3 h), correspondance (1 h), calcul (2 h), comptabilité (18 h) et anglais (6 h)¹⁰³. À Toulon, les cours commerciaux de la Chambre de commerce, qui se composent de comptabilité, dactylographie et sténographie, sont mixtes à partir de 1934, même si les responsables estimaient que les femmes constituaient « un handicap pour la comptabilité »¹⁰⁴. La chute constante des effectifs masculins explique la création de ces cours mixtes qui ont réellement contribué à une remontée de l'auditoire. En 1934, sur 156 auditeurs, seuls 14, soit 9 %, sont des garçons, la plupart d'entre eux préférant suivre les cours industriels délivrés par le CPO. Un rapport de 1940 signale que la dactylographie est la matière la plus demandée.

Quant aux écoles Pigier, elles disposent toutes d'une section féminine. À titre d'exemple, l'école de Perpignan, ouverte en 1920, était suivie en 1938-1939 par 118 élèves répartis entre trois cours : un cours d'enseignement commercial pour garçons (27 élèves), un cours d'enseignement commercial pour filles (56) et un cours professionnel de coupe, couture et modes (35 élèves)¹⁰⁵. Les filles sont

99 Marianne Thivend, « Les filles dans les écoles supérieures de commerce... », art. cit., p. 136.

100 *Ibid.*, p. 140.

101 AD Loire, versement 123-75.

102 AD Pyrénées-Orientales, 1 T 384-385.

103 AD Bouches-du-Rhône, 1 T 135.

104 AD Var, 4 T 2.

105 AD Pyrénées-Orientales, 1 T 384-385.

bien plus nombreuses que les garçons mais leur enseignement « commercial » ne saurait exister sans une composante « ménagère et familiale ».

L'entre-deux-guerres connaît surtout une véritable explosion des cours et écoles de sténographie. Entre 1927 et 1929, l'Association amicale des sténographes et dactylographes de Nantes répartit ses cours en deux sections : une section générale (français, arithmétique et géographie) chargée de maintenir un bon niveau de connaissances générales et une section commerciale comprenant comptabilité, sténographie, dactylographie et commerce. En 1929, elle accueille 139 élèves dont 114 filles (82 %) et 25 garçons (18 %) ¹⁰⁶. L'école privée de sténographie et de dactylographie Le Bert de Saint-Brieuc délivre en 1932 des cours de sténodactylographie, secrétariat et aide-comptable à des élèves dont ni le sexe ni le nombre ne sont connus ¹⁰⁷. En 1935, l'école Remington de Perpignan ¹⁰⁸ et le cours Lanclau de Toulon ¹⁰⁹ délivrent des cours de sténodactylographie et de comptabilité. Toulon abrite d'ailleurs à cette époque diverses écoles de sténographie : l'école Imbert ¹¹⁰ (sténodactylographie et comptabilité), l'école Underwood (sténodactylographie) ¹¹¹ et l'institut Gaudio (sténodactylographie) ¹¹². Les sources ne donnent aucune indication sur les élèves.

III – Les contenus d'enseignement

L'examen des différentes catégories d'écoles et de cours durant les trois périodes successives a permis d'identifier les diverses matières figurant au programme. Pour se procurer une image plus globale, ces mentions des matières enseignées ont été recensées dans des tableaux à partir des 126 programmes de l'échantillon, à savoir 27 programmes pour la période 1800-1850, 51 pour 1851-1914 et 48 pour 1915-1940. Si l'on conserve les intitulés des archives, le tableau 5 ci-dessous les résume par ordre décroissant de fréquence :

106 AD Loire-Atlantique, 1 T 23.

107 AD Côtes-d'Armor, 1 T 263.

108 AD Pyrénées-Orientales, 1 T 384-385.

109 AD Var, 4 T 2.

110 AD Var, 4 T 1-3.

111 AD Var, 4 T 2.

112 AD Var, 4 T 3.

1800-1850		1851-1914		1915-1940	
Tenue des livres	18	Comptabilité	36	Comptabilité	41
Anglais	13	Anglais	32	Sténodactylographie	29
Droit	12	Droit	30	Anglais	22
Comptabilité	11	Allemand	19	Arithmétique	18
Arithmétique	10	Géographie	15	Correspondance	16
Italien	8	Arithmétique	13	Commerce	15
Allemand		Économie politique		Sténographie	12
Français	7	Sténographie		Enseignement général	10
Correspondance	6	Enseignement ménager	12	Droit	9
Géographie		Écriture	11	Tenue des livres	8
Espagnol		Français	10	Enseignement ménager	
Écriture	5	Tenue des livres		Géographie	6
Changes	4	Bureau commercial	Correspondance	Dactylographie	6
Marchandises		Mathématiques	9	Italien	5
Mathématiques	3	Dactylographie	Mathématiques	Marchandises	4
Histoire		Dessin	8	Écriture	3
Chimie		Espagnol	8	Transports	
Enseignement ménager	Marchandises	7	Mathématiques		
Commerce	2	Italien	6	Technologie	2
Économie politique		Commerce	Enseignement général	Allemand	
Physique		Enseignement général	5	Français	
Dessin	1	Histoire du commerce	5	Économie politique	1
Grec moderne		Chimie	4	Physique	
Banque	1	Physique		Transports	Physique
Portugais		Sténodactylographie	4	Secrétariat	1
Arabe	Histoire	3	Banque		
	Banque	2	Bureau commercial		
	Navigaton	1	Histoire du commerce		
	Portugais		Histoire		
	Russe		Chimie		
			Dessin		
			Espagnol		

Tableau 5. Matières enseignées : toutes écoles

Pour la première période, la tenue des livres apparaît comme la matière dominante, précédant l'anglais, le droit, la comptabilité et l'arithmétique. Entre 1851 et 1914, les trois matières dominantes sont la comptabilité, l'anglais et le droit. Par rapport à la période précédente, la comptabilité a remplacé la tenue des livres. Enfin, pour la période 1915-1940, les trois matières dominantes sont la comptabilité, la sténodactylographie et l'anglais. Le classement des périodes précédentes est ainsi bouleversé par l'arrivée de la sténodactylographie. Afin de dépasser les intitulés des archives qui ne sont pas toujours fixes, les matières enseignées ont été regroupées par grands thèmes. L'image qui en résulte (tableau 6) est quelque peu modifiée :

	1800-1850	1851-1914	1915-1940	Totaux
Langues	39	67	31	137
Enseignement général	-	5	10	15
Comptabilité/Tenue des livres	29	46	49	124
Français/Écriture/Correspondance	18	31	24	73
Commerce ¹¹³	14	48	26	88
Arithmétique/Mathématiques	14	22	21	57
Droit	12	30	9	51
Histoire/Géographie	9	18	9	36
Physique/Chimie	5	10	3	18
Sténographie/(Sténo)Dactylographie	-	26	47	73
Enseignement ménager	3	12	8	23
Technologie/Dessin	2	8	4	14

Tableau 6. Groupes thématiques de matières enseignées : toutes écoles

Pour la période 1800-1850, les langues l'emportent devant la comptabilité/tenue des livres, le français et les matières commerciales. Entre 1851 et 1914, les langues arrivent toujours en tête devant les matières commerciales et la comptabilité. Pour la période 1915-1940, enfin, la comptabilité est en première

113 Cette rubrique réunit les matières suivantes : commerce, changes et arbitrages, bureau commercial, marchandises et matières premières, transports et outils, banque et bourse, navigation, économie politique, histoire du commerce.

position et la sténodactylographie arrive en second devant les langues. Au cours de cette dernière période, la composition des programmes de l'enseignement commercial a donc évolué, sans doute en raison de la multiplication d'officines spécialisées. La sténodactylographie marque un glissement de cet enseignement vers un profil de travail de bureau.

Si l'on se restreint aux seules écoles de filles, 36 programmes ont pu être examinés, 8 pour 1851-1914 et 28 pour 1915-1940 (tableau 7) :

1851-1914		1915-1940	
Comptabilité	8	Sténo(dactylo)graphie	23
Anglais	7	Comptabilité	21
Sténographie	6	Anglais	12
Droit	4	Correspondance	9
Mathématiques		Dactylographie	7
Géographie	3	Enseignement ménager	6
Commerce	2	Enseignement général	5
Correspondance		Commerce	4
Dactylographie		Droit	3
Enseignement ménager		Tenue des livres	2
Économie politique		Géographie	
Allemand		Technologie	
Espagnol		Italien	
Italien			
Enseignement général			

Tableau 7. Matières enseignées : écoles de filles

Dans la première période, l'ordre des matières enseignées est le même pour les deux premières places (comptabilité puis anglais), mais en troisième position la sténographie précède le français. Pour la seconde période, l'ordre des deux premières places est inversé : la sténodactylographie précède la comptabilité. L'anglais reste en troisième place.

En regroupant les matières (tableau 8), pour 1851-1914, les langues précèdent la comptabilité et la sténographie. Pour 1915-1940, l'ordre des matières confirme le tableau précédent :

1851-1914		1915-1940	
Langues	13	Sténographie/(Sténo) Dactylographie	30
Comptabilité/ Tenue des livres	8	Comptabilité/ Tenue des livres	23
Sténographie/(Sténo) Dactylographie		Langues	14
Français/Écriture/ Correspondance	4	Arithmétique/ Mathématiques	11
Arithmétique/ Mathématiques		Français/Écriture/ Correspondance	9
Droit		Enseignement ménager	6
Histoire/Géographie	3	Enseignement général	5
Commerce	2	Commerce	4
Enseignement général		Droit	3
Enseignement ménager		Histoire/Géographie	2
	Technologie/Dessin		

Tableau 8. Groupes thématiques de matières enseignées : écoles de filles

Le nombre de programmes exploités pour les écoles de filles étant assez faible, surtout pour la période 1851-1914, il convient de rester prudent. On note cependant que les matières qui définissent l'enseignement commercial restent les langues et la comptabilité/tenue des livres mais qu'une matière semble plus spécifiquement attachée à l'enseignement commercial féminin, la sténodactylographie. Déjà en seconde position pour la période 1851-1914, elle s'impose pleinement durant l'entre-deux-guerres. Nous sommes bien dans le paradigme de la « dactylo métier de femmes (1918-1940) »¹¹⁴.

Les recherches sur l'histoire du travail ont mis en évidence le développement de l'activité féminine salariée à partir des années 1880-1890, les nouvelles

114 Delphine Gardey, *La dactylographe et l'expéditionnaire*, op. cit., p. 64.

opportunités d'emplois du secteur tertiaire, « l'explosion féminine » des services publics, des banques et même de l'industrie privée à partir de 1920, le phénomène de « concurrence des sexes », ainsi que les mutations sociales, le bouleversement des hiérarchies professionnelles et l'abaissement des salaires féminins par rapport à ceux de leurs collègues masculins¹¹⁵. L'arrivée au cours de l'entre-deux-guerres de cohortes de femmes mieux instruites que leurs aînées, car filles de l'instruction primaire obligatoire, issues de milieux sociaux plus modestes, s'est aussi accompagnée de leur entrée dans la scolarité professionnelle post-obligatoire, surtout dans les EPS et dans une moindre mesure dans les ENP et EPCI. L'apparition de ce nouveau public s'est enfin traduite par une multiplication des officines de formation privées, telles que les cours de sténodactylographie ou de comptabilité. La courbe des écoles commerciales en activité (figure 3) laisse apparaître clairement ce développement des écoles commerciales au cours de ces années.

Dans quelle mesure l'approche globale de l'histoire de l'enseignement commercial tentée ici a-t-elle pu refléter ce phénomène ? Cet article proposait trois objectifs : d'une part, établir une chronologie de l'enseignement commercial, notamment féminin, d'autre part, en déterminer la nature et, enfin, en observer la différenciation en fonction des sexes. Pour y parvenir, la méthode choisie était quantitative et globale par l'établissement de statistiques à partir d'un échantillon d'établissements et par l'examen des matières d'enseignement de programmes suffisamment documentés. Si la méthode comporte ses limites et ses incertitudes, certaines conclusions peuvent néanmoins en être tirées. La chronologie montre que l'enseignement commercial ne se développe vraiment qu'à partir de la décennie 1890-1900 et que son évolution se fait progressivement, par petites étapes plutôt que par paliers. Elle montre aussi que si le développement des écoles de filles et des écoles mixtes est bien plus visible que celui de l'ensemble des écoles, il épouse la tendance générale mais en l'amplifiant à partir des années 1920. L'arrivée des filles peut donc être considérée comme l'un des facteurs de la croissance des écoles à vocation commerciale.

115 Catherine Omnès, *Ouvrières parisiennes : marchés du travail et trajectoires professionnelles au XX^e siècle*, Paris, Éd. de l'EHESS, 1997 ; Sylvie Schweitzer, *Les femmes ont toujours travaillé : une histoire du travail des femmes aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, O. Jacob, 2002 ; Margaret Maruani, Monique Méron, *Un siècle de travail des femmes en France, 1901-2011*, Paris, La Découverte, 2012 ; Margaret Maruani (dir.), *Travail et genre dans le monde : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2013 ; Fabien Knittel, Pascal Raggi (dir.), *Genre et techniques, XIX^e-XX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013. Voir notamment Delphine Gardey, *La dactylographe et l'expéditionnaire*, *op. cit.*, p. 84 et l'article de Marianne Thivend dans le présent numéro.

Pour préciser ce constat, des études ultérieures s'imposent, tenant compte du contexte (grands centres urbains contre localités moyennes, espace urbain contre espace rural), et en se donnant les moyens d'une analyse fine des effectifs, impossible à l'échelle du territoire national.

L'analyse proposée ici a aussi mis en évidence la multiplicité des lieux de la formation commerciale. Elle a été dispensée dans des établissements de statuts et de finalités très différents, depuis les écoles généralistes de type primaire ou secondaire jusqu'aux véritables écoles de commerce. Si ces écoles prétendaient diversifier leur offre, c'était souvent parce que la formation à visée professionnelle, commerciale ou non, permettait aussi de répondre à la baisse des effectifs et d'assurer la viabilité des établissements. C'est surtout vrai pour les établissements privés, mais ce phénomène s'observe également dans des établissements publics comme les EPS¹¹⁶. Certains exemples évoqués ici suggèrent que l'arrivée des filles répondait à des impératifs du même ordre, la faiblesse des effectifs masculins ne pouvant être compensée que par l'ouverture au public féminin. Les discours sur le rôle naturel de la femme ou sur les « métiers féminins » n'y changent pas grand-chose. Ce constat vaut pour les cours du soir comme pour les EPS ou les ESC.

Cette place accordée aux femmes a-t-elle contribué à une modification du contenu des enseignements? Les établissements généralistes, mais aussi les écoles d'enseignement technique comme les EPCI délivrent un enseignement reposant sur les langues étrangères et la comptabilité/tenue des livres. Les écoles de commerce déclinent un cursus plus complet, mais qui demeure relativement général dans ses objectifs. On retrouve ici le même dilemme, et les mêmes débats, que dans l'enseignement industriel : formation polyvalente pour permettre aux élèves de s'adapter à une multiplicité de métiers ou formation précise adaptée à des postes de travail bien déterminés? Ce débat ne change pas avec l'arrivée des filles. L'établissement de programmes-types pour les EPS et les cours théoriques des EPCI tient compte de la distinction entre filles et garçons, mais les matières enseignées demeurent les mêmes. Les horaires diffèrent, les cursus masculins étant généralement plus longs que les cursus féminins. Chez les filles, on voit aussi apparaître, mais pas aussi systématiquement que les discours convenus l'auraient laissé penser, une connotation ménagère et moralisatrice. Il est question de droit familial adapté à la mère de famille, de législation spécifique à la femme commerçante, de cours

116 Jean-Pierre Briand, Jean-Michel Chapoulie, *Les collèges du peuple*, op. cit., p. 122-123.

de couture et de repassage car la femme ne saurait oublier sa place dans la société. Mais que cachent ces intitulés ? Il convient de noter que ces éléments semblent apparaître plus volontiers dans les écoles et cours privés que dans les écoles publiques. Ces dernières disposent souvent, à côté des sections et cours commerciaux, de sections et cours ménagers ou industriels où les filles n'apprennent pas seulement à tenir leur maison ou à se préparer à leur rôle de mère et d'épouse, mais aussi un métier qui pourra servir à garantir leur existence comme certains programmes scolaires l'ont bien précisé. Des études de cas précises devront être menées dans les différentes catégories d'établissements pour bien cerner les différences entre les enseignements prodigués aux garçons et aux filles.

La multiplication des écoles privées, spécialisées dans la sténodactylographie, la comptabilité et la formation aux emplois de bureau, met aussi en lumière la question de la concurrence des écoles. La formation y est généralement plus courte, ce qui en fait des concurrents redoutables pour les écoles publiques à cursus pluriannuels. Elle y est souvent aussi plus spécialisée et se limite aux matières qui permettent de trouver rapidement un emploi. C'est surtout vrai pour les écoles implantées localement qui connaissent bien le terrain. Quand un réseau commence à s'étendre dans le pays – comme celui des écoles Pigier ou des cours Jamet-Bufferreau –, cette expansion s'accompagne de la confection de programmes-types visant à former à une palette de métiers plus qu'à des postes de travail précis. Insensiblement, on semble se rapprocher du modèle officiel, avec plus de souplesse. Ici encore, seules les études de cas permettront de vérifier cette tendance.

Il conviendrait sans doute aussi de mesurer et d'analyser plus précisément la féminisation de l'enseignement commercial. Si les filles se retrouvent plus volontiers dans les sections commerciales que dans les sections industrielles, les garçons ne désertent pas nécessairement les sections commerciales. Il convient de dater la différenciation des parcours et d'en déterminer les étapes. La situation des années 1880-1900 n'est pas celle de l'entre-deux-guerres. L'origine sociale des filles qui fréquentent l'enseignement commercial, et sans doute aussi celle des garçons, s'est modifiée. Le tableau statistique sur les sections des EPS de l'année 1935, certes construit à partir d'un annuaire reposant sur les déclarations des chefs d'établissements, n'établit pas de fossé entre garçons et filles concernant les sections commerciales. Que cherchaient les garçons dans ces sections ? Qu'y étudiait-on de différent et surtout

à quelles professions préparaient-elles ? Certaines études ont pu établir que garçons et filles n'occupaient pas les mêmes postes : aux premiers les postes à responsabilité, aux secondes les emplois subalternes¹¹⁷. Les rares archives traitant des débouchés des élèves sont frustrantes. Les filles et les garçons partis dans l'enseignement, et notamment vers les écoles normales, ne sont souvent pas comptabilisés. Pour les autres, les intitulés sont trop vagues : que faut-il comprendre par « commerce », « industrie » ou « agriculture » ? *Quid* de ceux et de celles qui sont retournés dans leur famille pour tenir le magasin ou l'atelier local ?

De nombreuses questions restent donc en suspens et, pour reprendre une expression reprise à foison depuis quelques années, le « chantier déserté » ne demande qu'à être visité.

Gérard BODÉ

École normale supérieure de Lyon, LARHRA UMR 5190
gerard.bode@ens-lyon.fr

117 Delphine Gardey, *La dactylographe et l'expéditionnaire*, *op. cit.* pour la division sexuée du travail de bureau ; Anne-Sophie Beau, « Organisation du travail et emploi des femmes dans le grand commerce : l'exemple du Grand Bazar de Lyon, 1886-1974 », *Le Mouvement social* 2006/4, n° 217, p. 11-31.